La LIBERTÉ

85 ans Je le vis, je le lis

Vol. 85 n°7 • du 15 au 21 mai 1998 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Sainte-Agathe aura sa digue

C'est officiel: les gouvernements fédéral, provincial et municipal viennent de s'entendre sur la construction à Sainte-Agathe d'une digue de 4,5 millions $, au grand soulagement des résidants.

■ Page 3.

Une entente en santé

Les neuf hôpitaux de Winnipeg en sont venus à une entente avec leur office régional de la santé. Et les droits de gérance des hôpitaux religieux sont préservés.

■ Page 8.

Citation de la semaine

«Pour que je couche dans une tente, il faut qu'il y ait aussi un bain tourbillon et une piscine intérieure.»

Georges Harbottle aime son confort. Ce qui ne l'empêche pas de faire de longs voyages à moto!

■ Page 27.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Les belles prises d'Edith!



photo: Carole Thibeault

Edith Butler roule sa bosse depuis 35 ans sur les routes du showbusiness. Et ce n'est ni pour l'argent ni pour la gloire qu'elle anime la série de télévision *La Boîte à chansons d'aujourd'hui*, qu'on enregistre ces temps-ci à Saint-Boniface. C'est surtout parce qu'à la télévision, les émissions qui présentent les chanteurs se font trop rares. ■ **À lire à la Une du cahier *La Liberté Loisirs*.**

Brouhaha au Palais

Vic Toews est plongé au milieu d'une tempête pour une question de procédures. Les projets de services judiciaires en français y perdront-ils?

■ Page 5.

Les noces d'argent de Francofonds

À l'aube de ses 25 ans, Francofonds veut atteindre les 3 milliards $ en capital pour l'an 2000. Rien de moins!

■ Page 3.

Les métiers qu'on court

Comment Luc Langevin, qui n'est pas architecte, a-t-il réussi à représenter cette profession dans une compétition nationale?

■ Page 7.

Rideau sur les ados

Pointe-des-Chênes et Précieux-Sang sont sortis grands gagnants du Festival Théâtre Jeunesse, qui a réuni 450 jeunes passionnés des planches.

■ Pages 4 et 5 de *La Liberté Loisirs*.

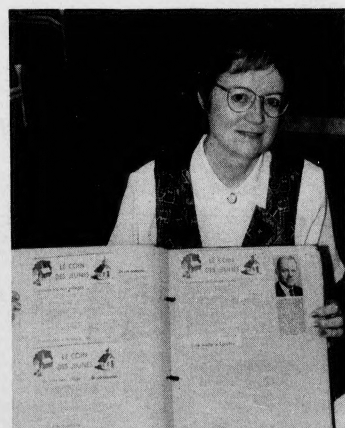


photo: Carole Thibeault

Eveline Le Gal s'est cachée derrière Cousine Josette pendant des années, faisant le bonheur des jeunes lecteurs du journal. Cette semaine, *La Liberté* souligne son 85e anniversaire en présentant ses artisans d'hier et d'aujourd'hui.

■ Pages 11 à 17.

Et en cadeau: la toute première Une de La Liberté, parue le 20 mai 1913, que vous trouverez en pages centrales.

Coup d'œil national





photo: Carole Thibeault

En visite à Saint-Georges

L'école communautaire de Saint-Georges reçoit du 4 au 11 mai, 18 jeunes Québécois venus dans le cadre d'un échange avec les élèves de 7e et 8e années. François Guérin et Isabelle Chabot du Québec, habitués à une grande polyvalente de 350 élèves, se disent plutôt surpris de la petit école de Saint-Georges qui ne comprend que 34 élèves de la maternelle à la huitième année. Pour leur part, les Manitobains Kevin Lamoureux et Nicole Vincent disent avoir beaucoup apprécié leur voyage dans la Belle province mais n'échangeraient jamais l'atmophère intime et communautaire de leur école. Ces comparaisons entre les écoles ne sont qu'un exemple des mille et une découvertes faites par les échangistes. Comme la plupart d'entre eux, tant les Québécois que les Manitobains, en sont à leur premier grand voyage, la découverte entre les différences culturelles et sociales est particulièrement frappante. Sur la photo, les élèves posent avec leurs enseignantes, Maguy Sirieix (Saint-Georges), Nathalie Gosselin et Mariette Racine (Saint-Damien, Québec).

C.T.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Carole THIBEAULT** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Sylviane LANTHIER, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

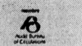
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis et outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-20PSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

FRANCOFONDS

Des noces d'argent

Un quart de siècle, ça se fête. Francofonds espère recevoir 250 000 $ en cadeaux!

Anie CLOUTIER

Francofonds, qui fête cette année ses 25 ans d'existence, a fixé à 250 000 $ l'objectif de la campagne de 1998, ce qui porterait le capital à plus de 2,3 millions $.

Comme le rappelle le président de la campagne de 1998, Gérard Lécuyer, Francofonds a remis depuis sa fondation en 1973 plus de 213 000 $ en bourses d'études, 232 000 $ à des groupes culturels, 156 000 $ à des regroupements jeunesse, 202 000 $ à des publications et journaux et 67 000 $ au mouvement des scouts et guides. «Si chaque personne qui a reçu un don de Francofonds faisait sa part, on aurait déjà atteint notre objectif de 1998», souligne Gérard Lécuyer.

Gérard Lécuyer a œuvré dans le domaine de l'enseignement au pays et à l'étranger. En 1981, le natif de Sainte-Agathe, a été élu député à la législature manitobaine dans le comté de Radisson et y a siégé jusqu'en 1988. Il a été ministre de l'Environnement et de la Sécurité, puis responsable de la Commission des accidents au travail et des Services en français au sein du gouvernement Pawley. Gérard Lécuyer a par la suite travaillé à la création d'un bureau de traduction et d'interprétation au sein de l'appareil gouvernement du Yukon. Il a aussi été directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents. Depuis 1994, il travaille comme consultant dans le domaine de l'éducation en français.



photo: Anie Cloutier

Gérard Lécuyer, président de la campagne de financement de 1998 de Francofonds.

«Trop peu de Franco-Manitobains contribuent à Francofonds, déplore-t-il. Pourtant, les besoins sont plus grands aujourd'hui que jamais. Faire grossir Francofonds, c'est participer à l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine. Je crois dans Francofonds. Et je crois que nous pouvons franchir le cap des trois millions $ pour l'an 2000. C'est un vrai défi, mais c'est réalisable. Ça serait un vrai cadeau pour marquer le début du prochain millénaire.» Les organisateurs de la campagne comptent d'ailleurs retracer et solliciter des dons de tous les anciens récipiendaires de bourses de Francofonds.

Par ailleurs, Francofonds entend souligner de façon toute spéciale ses noces d'argent. Une chanson thème, composée par Gérard Jean, a été dévoilée lors du lancement de la campagne de 1998 le 12 mai. Une fête anniversaire en compagnie du groupe Barachois est prévue pour le 14 novembre au Centre culturel franco-manitobain.

La présidente du comité des fêtes du 25e, Marcelle Forest, souhaite aussi sensibiliser les jeunes à l'importance de Francofonds par l'entremise de divers concours. «Si les jeunes sont sensibilisés à l'importance de Francofonds, ils sensibiliseront à leur tour leurs parents et deviendront eux-mêmes donateurs lorsqu'ils atteindront l'âge. Nous lancerons donc en septembre un concours avec les élèves de la 5e année au secondaire 4 de la DSFM qui seront encouragés à réaliser diverses activités sur le thème de Francofonds, explique Marcelle Forest. Nous aurons un concours pour les plus jeunes dans les pages de Bicolo.»

POST-INONDATIONS

Sainte-Agathe aura sa digue

Carole THIBEAULT

C'est confirmé, les résidants de Sainte-Agathe auront leur digue. Les trois paliers de gouvernement se sont entendus, le 12 mai, pour libérer un total de 4,5 millions $ dans le cadre du Programme de protection contre les inondations. Une nouvelle qu'accueillent chaleureusement les futurs expropriés dont les maisons sont situées sur le parcours prévu de la digue.

«C'est vraiment une bonne nouvelle pour nous, indique une résidante, Janice Palmer. Les évaluateurs de la Province sont venus faire l'évaluation de nos propriétés vers la mi-avril et ils nous ont dit qu'ils auraient les résultats environ deux semaines plus tard. Seulement, ils ne pouvaient rien nous dire tant et aussi longtemps qu'une entente ne serait pas signée. Maintenant que c'est fait, on devrait avoir bientôt des nouvelles et savoir combien ils nous donnent. On va enfin pouvoir remettre nos vies sur pied.»

La digue qui encerclera Sainte-Agathe devrait mesurer 10,3 kilomètres. Rappelons cependant que la Municipalité de Ritchot avait entrepris des discussions avec les gouvernements fédéral et provincial pour que ces derniers augmentent leur contribution financière, respectivement fixée actuellement à 45 % de la somme totale. Comme la Municipalité prévoit construire trois digues sur son territoire (Sainte-Agathe, Grande Pointe et le sud de Saint-Norbert), elle considère que sa propre contribution, fixée à 10 %, demeure encore trop élevée.

«Nous avons conclu l'entente, souligne le préfet de Ritchot, Bob Stefaniuk, mais ce point de discussion est demeuré ouvert. Nous avons préféré procéder pour pouvoir permettre l'achat des terrains des expropriés. On devrait reprendre les discussions sur le 10 % dans un mois environ.»

La signature de cette entente permettra également d'aller de l'avant avec l'étude d'impact environnemental et de procéder enfin à la construction qui pourrait avoir lieu, selon le préfet, tard cet automne ou encore tôt le printemps prochain. La Municipalité négocie toujours avec les gouvernements pour conclure une entente semblable pour les digues de Grande Pointe et du sud de Saint-Norbert.

Éditorial

Pour une télé qui fait le bonheur des enfants

Si nous avons déjà Radio-Canada, RDI, TVA et TV5, pourquoi se soucier d'appuyer les efforts de TFO, la Télévision française de l'Ontario, qui multiplie les représentations auprès des intervenants pour obtenir les appuis qui rendront possibles la diffusion de son signal par les câblodistributeurs?

par Sylviane LANTHIER

Parce que TFO offre une programmation merveilleusement complémentaire à celle des autres chaînes françaises. Radio-Canada n'a plus d'émissions jeunesses les matins de la semaine? TFO en propose de 6 h à 11 h 30 puis de 14 h à 18 h, tous les jours. En fait, la programmation jeunesse de cette télévision éducative totalise dix heures par jour et comprend des émissions destinées aux plus petits comme aux adolescents, et qui vont des dessins animés à la vulgarisation scientifique.

Ces émissions, les enseignants francophones peuvent les utiliser sans devoir payer de droits d'auteur. En Ontario, plus de la moitié des enseignants se servent des émissions de TFO en classe. Et comme une bonne partie de ces émissions sont produites en milieu minoritaire, elles sont conçues pour répondre aux besoins de nos jeunes.

Pour les adultes aussi, TFO a une programmation intéressante. Ainsi, tous le soirs on peut y voir des films sans interruption publicitaire.

Cela, c'est sans compter la politique de l'entreprise, qui privilégie les coproductions avec les compagnies locales. Déjà, explique la directrice à la planification, Claudette Paquin, une entente cadre de collaboration a été signée avec la Société des communications du Manitoba et TFO fournit aux Productions Rivard les conditions de licences nécessaires pour que deux productions puissent être mises en branle. Dans les autres provinces où TFO est présente, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick, l'entreprise s'associe aussi avec des maisons de production locales.

En fait, les téléspectateurs, les maisons de production et l'entreprise privée en général ont tout à gagner de la venue de TFO au Manitoba. Le hic, c'est qu'il faut maintenant convaincre les câblodistributeurs de laisser une place à ce signal (qui ne coûterait pas plus de quatre sous par abonnés.)

Les dirigeants de RDI l'ont dit à l'époque où cette chaîne est apparue sur le réseau du câble; les dirigeants de TFO le répètent maintenant: si les francophones du Manitoba veulent obtenir cette chaîne sur le câble, ils doivent le faire savoir à leurs câblodistributeurs. Sans une volonté clairement exprimée de leur clientèle, les câblodistributeurs ne céderont pas un pouce de terrain à une autre chaîne francophone.

Or, si une chaîne peut répondre aux besoins des francophones d'ici et compléter la programmation de Radio-Canada en particulier, c'est bien TFO. Et s'il s'avérait difficile d'obtenir une chaîne de plus sans devoir en sacrifier une autre, entre TFO et TVA par exemple, TFO devrait l'emporter haut-la-main. Ce sont nos enfants qui y gagneraient.





LETTRES

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.



Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba

Les personnes déléguées à la 30e Assemblée générale annuelle des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, le 24 avril dernier, ont élu les personnes suivantes au Conseil d'administration dont le mandat commence le 1er juillet 1998 au 30 juin 1999.

Présidente :	Pauline Charrière
Vice-président :	Mario DeRosa
Secétaire :	Jacqueline Bernardin
Conseiller.ières :	Amadou Cissé
	Joanne Fournier
	Paul LaRivière
	Jean-Guy Picard

30 ans… et toujours au cœur de l'éducation

ÉLECTION MUNICIPALE

Daniel Vandal appuie Glen Murray

Tandis que Glen Murray annonce sa candidature à la mairie de Winnipeg, Daniel Vandal annonce son intention de briguer le poste de conseiller de Saint-Boniface de nouveau.

Pascal DUBÉ

Troisième candidat à se lancer à la course pour la mairie de la ville de Winnipeg après John Angus et Peter Kaufmann, Glen Murray est pour l'instant le seul à être bilingue. Daniel Vandal a profité de l'annonce de la candidature de Glen Murray pour lui donner son appui et démontrer son intérêt à poursuivre son travail au conseil de ville de Winnipeg comme représentant du quartier de Saint-Boniface.

Après neuf ans comme conseiller de Fort Rouge, Glen Murray se sent prêt à relever le défi de la mairie. «Pour ma part, ça fait deux ans et demi que je travaille avec Glen et je crois qu'il a clairement démontré que c'est un candidat expérimenté, intelligent, avec la passion qu'il faut pour faire de Winnipeg une meilleure ville, estime Daniel Vandal. Nous avons besoin d'un homme honnête et juste comme lui.»

Dans son discours de vendredi le 8 mai, Glen Murray a mis l'accent sur l'importance d'investir dans le développement durable de la ville. «Notre population vieillit et nous devons améliorer les services qui lui sont offert, affirme Daniel Vandal. L'équipement et les infrastructures de la ville prennent de l'âge et nous devons voir à ce genre de choses. Prenez nos rues par exemples, je reçois au moins trois ou quatre téléphones par jour de citoyens qui se plaignent de l'état des routes. Malheureusement , nous ne pouvons rien faire, il n'y a pas de budget pour réparer les rues.»

Quand on demande à Daniel Vandal quelles chances a Glen Murray de l'emporter, le conseiller de Saint-Boniface demeure prudent. «On devra attendre les premiers sondages pour voir la réaction de la population, mentionne-t-il. John Angus, ça fait déjà 20 ans qu'il est au conseil municipal, il doit certainement avoir des appuis. Pour ce qui en est de Peter Kaufmann, je ne suis pas certain s'il comprend bien la complexité de la population de Winnipeg. De plus, le fait que Glen Murray soit parfait bilingue est un atout pour Saint-Boniface.»

Considéré comme le seul candidat avec des politiques de gauche, Glen Murray espère profiter de la division des votes de la droite entre ses deux adversaires. «Nous devons nous donner une vision de ce que doit être Winnipeg à l'aube de l'an 2000, précise-t-il. Les coupures dans les budgets des parcs ont privé des jeunes d'espaces verts. Nous voulons aussi améliorer la vie culturelle pour faire de Winnipeg une ville où il fait bon vivre.»

JUSTICE

Ingérence politique dans le choix des juges?

Pascal DUBÉ

Si le ministre de la Justice veut nommer un juge bilingue, qu'il dépose un décret ministériel à cet effet! Voilà qui résume la pensée du président de l'Association du Barreau du Manitoba, Guy Joubert, qui accuse le ministre Victor Toews d'ingérence politique dans la nomination de deux juges à la cour provinciale du Manitoba.

Les accusations d'ingérence remontent au mercredi 6 mai. Le ministre aurait alors demandé à la juge en chef de la cour provinciale, Judith Webster, qui est aussi présidente d'un comité indépendant de nomination de candidats pour des postes de juge, d'ajouter deux noms aux sept déjà proposés par le comité.

«Le ministre aurait demandé à la juge en chef d'ajouter deux autres noms à la liste. En échange, il allait nommer un troisième juge qui serait bilingue au lieu des deux prévus par le décret ministériel», explique Guy Joubert.

La loi provinciale veut qu'à la suite d'un décret déposé par le ministre de la Justice, un comité indépendant se charge de faire des recommandations au ministre quant aux candidats qui devraient remplir les postes vacants. «Nous sommes responsables de faire l'annonce du ou des postes dans le cas qui nous concerne, de faire la sélection des candidats et de recommander entre trois et six personnes pour chacun des postes offerts, explique Guy Joubert qui est aussi membre du comité de nomination. Dans le cas présent, après entrevues et recherches sur les candidats pour nous assurer qu'ils répondaient aux exigences, nous avons soumis une liste de sept noms pour deux postes de juge.»

Le problème, c'est que le ministre n'a pas spécifié dans son décret qu'il voulait des juges bilingues. «S'il veut des personnes bilingues, qu'il dépose un nouveau décret ministériel et qu'il spécifie qu'il veut avoir des candidats bilingues, affirme Guy Joubert. Le poste sera affiché en conséquence et le comité fera sont travail en conséquence. Je peux vous assurer que si le ministre déposait un autre décret pour un juge bilingue, il y aurait des candidatures de qualité.»

Mais pour l'instant, Guy Joubert ne démord pas de sa position et croit qu'il s'agit bel et bien d'un cas d'ingérence politique. «C'est comme si le ministre nous disait qu'il n'était pas satisfait de la liste, affirme-t-il. Mais le but du comité est justement d'éviter qu'il y ait de l'ingérence politique en rassemblant des gens neutres pour s'assurer de l'indépendance judiciaire.»

À l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM), on déplore l'incident. «Il y a deux versions à l'histoire, mentionne le président de l'AJEFM, Antoine Hacault. Il y a le ministre qui affirme qu'il n'a rien fait de mal, que c'était entendu depuis le début qu'il voulait un juge bilingue. De l'autre côté, l'opposition accuse le ministre d'ingérence politique puisqu'il veut que la liste reflète ses attentes. Pour nous, qu'il s'agisse d'un problème de communication ou d'une erreur du ministre, ce qu'il est important de retenir, c'est que le gouvernement a l'intention de nommer un juge bilingue à la cour provinciale.»

L'AJEFM refuse donc de se prononcer sur la possibilité d'ingérence politique et espère que cette controverse ne viendra pas nuire au projet d'un guichet unique pour les services judiciaires en français. «Personne ne s'est opposé à la nomination d'un autre juge bilingue par la Province, fait remarquer le coordonnateur de l'AJEFM, Guy Jourdain. Il est clair qu'il y a un malentendu entre le ministre et le comité de nomination, mais le ministre avait déjà annoncé son intention de revoir les procédures de nomination des juges et la composition du comité de mise en candidatures.»

À la Société franco-manitobaine (SFM), il est clair que l'on souhaite la nomination d'un autre juge bilingue. «Nous ne voulons pas entrer dans le conflit qui oppose le ministre et le comité de nomination, explique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher. Ce qui compte pour nous, c'est que le ministre ait annoncé son intention de nommer un nouveau juge bilingue à la cour provinciale.»

SAINT-LABRE

La porcherie obtient le feu vert

Les conseillers de la municipalité de Piney ont-ils agi illégalement en amendant un arrêté municipal qui permettra l'établissement d'une porcherie à Saint-Labre? C'est ce que croient les résidants.

Anie CLOUTIER

«On s'est fait rouler! Tout était organisé d'avance. C'est simplement par politesse qu'ils nous ont laissés présenter nos délégations. Ils ont pris leur décision en quelques minutes sans même en discuter. J'étais sous le choc et il y en avait beaucoup qui pleuraient.»

C'est avec beaucoup d'émotion que Rose-Marie Nakata, résidante de la municipalité de Piney, a appris le 12 mai la décision du conseil municipal, quant à l'établissement d'une porcherie aux abords du village de Saint-Labre.

Les conseillers de la municipalité de Piney ont fait fi des 11 délégations et de la pétition de 544 signatures s'opposant à l'établissement d'une porcherie à moins de deux milles du village. Ils ont adopté à l'unanimité un amendement à l'arrêté municipal réduisant ainsi de beaucoup les restrictions régissant l'établissement de porcheries dans la région.

Les conseillers municipaux, qui devaient adopter cet amendement le 28 avril avaient remis le vote au 12 mai devant l'insistance des résidants et de leurs avocats. Mais ce sursis n'aura été qu'une ruse, insiste le consultant indépendant en environnement, Harold Taylor. La demande de permis a été déposée sous l'ancien arrêté municipal qui fixe à deux milles la distance minimale entre une porcherie et une habitation, précise-t-il. La demande de permis pour la porcherie d'Elite Swine aurait donc dû être refusée puisque cette porcherie serait située à l'intérieur de ces limites.

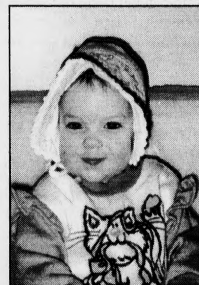
«Les conseillers ont passé l'amendement puis accepté le demande d'Elite Swine, poursuit Harold Taylor. Ça frôle l'illégalité. En plus, il n'y a eu aucun débat entre les conseillers. Ils se sont rencontrés en privé, en ont débattu à huis clos et ont pris leur décision. La preuve, c'est que la résolution était déjà dactylographiée! Ça, c'est antidémocratique et carrément illégal au Manitoba où les réunions du conseil doivent être publiques. J'en conclut que cet amendement est passé sous la pression du gouvernement provincial qui souhaite faire du Manitoba une méga porcherie.»

Lucienne Gerardy et Santiago Gimenez habitent Montréal mais possèdent à Saint-Labre un terrain bordé aux trois quarts par Elite Swine. «Saint-Labre est un petit village, isolé, dépourvu de plan de développement et qui compte une forte proportion de gens âgés, fait remarquer Santiago Gimenez. Il constitue donc une proie facile pour de grosses multinationales.» En effet, poursuit son épouse: «Les personnes intéressées par le projet de porcherie sont les gens âgés qui veulent vendre leur terre et se retirer en ville.»

«C'est vraiment incroyable de voir la façon dont le conseil a agi. Ça a été fait de façon violente, je dirais même qui se rapproche de la dictature», s'indigne Santiago Gimenez. «On n'est pas contre le développement économique de l'endroit, mentionne Lucienne Gerardy. On est nous-mêmes propriétaires d'une entreprise. On dit juste qu'une porcherie n'est pas ce qu'il faut pour Saint-Labre. Je ne pense d'ailleurs pas que le village va survivre à l'implantation d'une grosse entreprise comme celle-là.»

Rose-Marie Nakata conclut: «Maintenant que la première porcherie est arrivée, elle va ouvrir le chemin pour d'autres. L'ironie c'est que ce sont les résidants qui payent les avocats du conseil à travers nos taxes. Même notre député est venu nous vanter les mérites de la porcherie! On vit dans un monde où les gouvernements n'écoutent pas leurs électeurs. C'est pas démocra-

T'es parent avec qui, toi?



Salut!

Je m'appelle Lisabeth Thérèse Dupuis. Je suis née le 31 octobre 1996. Je demeure à Lorette avec ma grande sœur Myriam et mes parents Gaétane (née Sabourin) et Raynald.

Mes grands-parents habitent à Saint-Jean-Baptiste. Ils sont Thérèse (née Larivière) et Amédée Sabourin ainsi que Jeannette (née Champagne) et Jean-Guy Dupuis. Je souffle un beau bec à Camille, ma cousine-jumelle.

CONCOURS DES MÉTIERS DU MANITOBA

Luc Langevin, en route pour Vancouver

Luc Langevin, étudiant en dessin industriel au collège communautaire Red River, représentera le Manitoba aux Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique qui se tiennent à Vancouver du 14 au 16 mai.

Anie CLOUTIER

Concevoir, dessiner et calculer les spécifications exactes d'un escalier pour un édifice de six étages en moins de trois heures, voilà le défi qu'a relevé Luc Langevin en remportant, le 18 avril à Winnipeg, la troisième place du Concours des métiers du Manitoba, catégorie architecture.

Soudeur et assembleur de formation, Luc Langevin s'est inscrit il y a un an au cours de dessin industriel du collège communautaire Red River. Le jeune homme se dit fier, bien qu'étonné, de son succès. «Sur les 14 concurrents dans ma catégorie, ils étaient 13 architectes. Je ne pensais même pas me qualifier et encore moins remporter la troisième place!», lance le résidant de Sainte-Agathe.

Le Concours des métiers est une compétition professionnelle et technique qui se tient annuellement au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Il a pour mandat de valoriser les métiers et professions comme ceux de mécanicien, soudeur, fondeur, peintre, plâtrier, menuisier, charpentier, bijoutier ou coiffeur. La première édition manitobaine a rassemblé plus de 180 participants dans 15 disciplines.

«On avait chacun notre poste de travail avec un ordinateur Pentium. On nous a donné le plan d'un édifice commercial de six étages et on nous a demandé de faire le dessin d'un escalier. On avait trois heures pour dessiner le système d'aération, le système électrique, les portes, les fenêtres et les marches. Et tout ça en respectant le code canadien des normes qu'il fallait connaître par cœur! Les juges évaluaient ensuite le côté esthétique du dessin, mais surtout sa faisabilité. Un contracteur devrait pouvoir prendre le plan et commencer la construction», raconte Luc Langevin.

«L'idée derrière ces concours est de briser le mythe qu'un plombier, un soudeur ou un mécanicien vaut moins qu'un avocat ou un médecin, continue-t-il. Pourtant, un bon mécanicien peut faire plus d'argent que bien des professions libérales. On voit trop souvent les gens qui exercent des métiers manuels comme des gens qui n'étaient pas capables de continuer leurs études. Ce n'est pas vrai! Moi, par exemple, j'aurais eu les notes pour faire de la métallurgie, mais j'ai décidé d'aller en soudure.»

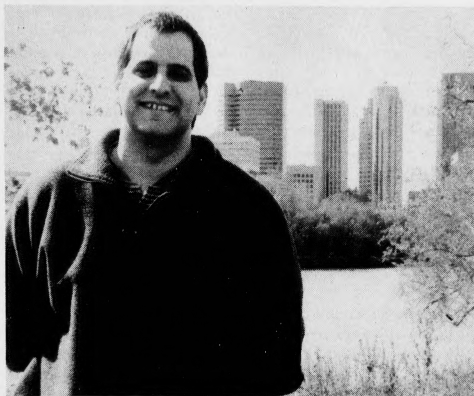


photo: Anie Cloutier

«Vancouver, indique Luc Langevin, j'y vais pour mettre en application ce que j'ai appris depuis un an. Mais surtout, j'y vais pour gagner!»

Luc Langevin, originaire du Cap-de-la-Madeleine au Québec, représentera donc le Manitoba lors de la quatrième édition des Olympiades canadiennes de la formation professionnelle et technique qui auront lieu à Vancouver du 14 au 16 mai.

«Vancouver, indique-t-il, j'y vais pour mettre en application ce que j'ai appris depuis un an, pour voir jusqu'où je peux aller. Mais surtout, j'y vais avec l'intention de gagner! Pour me préparer, je revois les concepts d'architecture. Ça me force à apprendre de nouvelles choses. Une compétition comme celle-là, ça me donne de l'expérience. C'est, après tout, un peu comme dans la réalité où la personne qui peut faire le travail en sept heures au lieu de huit va garder sa job, tandis que l'autre va la perdre.»

Sa troisième place au volet manitobain a déjà attiré l'attention d'employeurs potentiels. «Je suis encore en stage chez Reid & Crowther, une firme d'ingénieurs experts de Winnipeg, alors je n'ai pas eu l'occasion d'étudier sérieusement les demandes d'employeurs. Une troisième place au Concours, c'est un gros plus dans mon CV», précise-t-il ajoutant qu'il n'ose penser à l'effet d'un classement au niveau national.

Les gagnants de ces Olympiades composeront en effet l'équipe nationale du Canada au 35e Concours mondial des métiers qui se tiendra du 11 au 14 novembre 1999 à Montréal. À cette occasion, plus de 600 délégués de 35 pays brigueront les plus grands honneurs dans leur profession respective et feront du Stade olympique une gigantesque usine multidisciplinaire. (1)

(1) Pour plus de renseignements, consulter le site Web: www.skillscanada.com

SAINT-GEORGES

Départ du directeur de l'école

Le directeur et trois des enseignants de l'école communautaire Saint-Georges ont demandé à être mutés dans une autre école de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Ces départs, effectifs à la fin juin, bouleversent profondément la petite école qui ne compte que 38 élèves et cinq enseignants à temps plein.

André Siriex souhaite en effet retourner à l'enseignement, indique le directeur-général de la DSFM, Léo Robert. «Et lorsqu'un directeur souhaite faire ça, on préfère généralement le changer d'école», précise-t-il.

Léo Robert rejette cependant l'idée qu'il s'agit là d'une démission en bloc des employés de l'école. «Nous communiquons chaque printemps avec nos employés pour voir s'ils désirent changer d'école, il n'y a rien de bien exceptionnel là-dedans», indique Léo Robert.

«C'est vrai que ce n'est pas normal que plus de la moitié des effectifs d'une école quittent comme ça et que tout ne va pas comme sur des roulettes à Saint-Georges, concède-t-il cependant. Mais ça ne serait pas juste de dire qu'il s'agit d'une démission en bloc.»

Léo Robert refuse par ailleurs de préciser la raison derrière ces demandes simultanées de transfert. Une rencontre avec la direction de Saint-Georges doit avoir lieu sous peu.

A. C.

GESTION DE LA SANTÉ

Winnipeg s'entend avec ses hôpitaux

Une entente est intervenue entre l'Office des hôpitaux de Winnipeg et les neuf institutions de santé y compris ceux qui ont une vocation religieuse.

Anie CLOUTIER

Les neuf hôpitaux de Winnipeg se sont entendus sur un accord de principes avec l'Office des hôpitaux de Winnipeg sur l'offre des soins de santé et le transfert de personnel.

Comme l'explique le premier vice-président de l'Office des hôpitaux de Winnipeg, Paul Ruest, chaque hôpital conservera son conseil d'administration et la responsabilité de la gestion locale du personnel, tout en suivant les principes établis par l'Office.

«Nous voulons éviter la concurrence et les dédoublements entre hôpitaux, explique Paul Ruest. Ce n'est pas normal d'avoir dans un hôpital des équipements sous-utilisés et dans l'autre une liste d'attente. Nous favorisons donc un système à base de programmes. Ces programmes nécessitent un transfert d'équipements et de personnel d'un hôpital à l'autre. Pour transférer des employés sans perte d'ancienneté ni de salaire, nous avons besoin d'une coordination centralisée.»

Paul Ruest ajoute que les vocations confessionnelles des institutions seront respectées. «Il est trop tôt pour savoir quels services seront centralisés à Saint-Boniface, mais bien entendu, nous n'offrirons pas un service qui va à l'encontre de la philosophie de l'hôpital.»

Paul Ruest insiste aussi sur l'intention de l'Office d'offrir des soins dans la langue du patient «en autant que c'est possible puisque nous manquons de personnel infirmier francophone.»

Cet accord répond à une des inquiétudes exprimées par les institutions à vocation religieuse comme l'Hôpital général Saint-Boniface, qui craignaient l'ingérence de l'Office dans leur fonctionnement interne. «C'est une entente qui fait des compromis des deux côtés», signale le gestionnaire des biens des Sœurs Grises, Raymond Lafond.

Les hôpitaux à vocation religieuse ont d'ailleurs reçu l'appui des Chevaliers de Colomb. «On était vraiment inquiets de perdre l'aspect religieux dans les hôpitaux», affirme le Grand Chevalier Normand Collette.

L'Office attend par ailleurs la réaction des syndicats. Si les parties ne peuvent en arriver à une entente d'ici le 31 mai, l'Office deviendra l'employeur officiel de tout le personnel hospitalier.



Le personnel de l'École Pointe-des-Chênes et la famille de

M. Armand St-Hilaire

vous invitent à venir célébrer ses années de service à l'éducation des jeunes

le jeudi 29 mai 1998 à 20 h au gymnase de l'école.

Prix d'entrée: 10 $

Pour plus de renseignements s.v.p. appelez Lina ou Irène au 422-5505

SAINT-CLAUDE

Un nouveau médecin

Le Pavillon Saint-Claude compte depuis peu un nouveau médecin pour offrir des services de santé en français. Originaire de Sherbrooke au Québec, Gisèle Viens a pratiqué la médecine une dizaine d'années au Nouveau-Brunswick avant de s'installer à Saint-Claude il y a environ deux semaines.

À la recherche de nouveaux défis, Gisèle Viens a visité à deux reprises le Manitoba avant d'y déménager. «J'étais venue faire une tournée de deux jours en décembre et puis j'ai passé deux semaines en février pour bien évaluer la situation, explique Gisèle Viens. Ce changement d'environnement permettra d'améliorer les conditions de vie de ma petite famille.» La docteure s'en est venue au Manitoba avec son mari et ses deux jeunes enfants de 5 et 8 ans.

La jeune femme de 36 ans est encore en train de découvrir son nouvel environnement. «Les deux premières choses qui m'ont frappées, c'est la gentillesse des gens et le relief plat du paysage», mentionne-t-elle.

P. D.

15 mai 1998

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La Télévision française de l'Ontario au Manitoba ?

La Société franco-manitobaine (SFM) et d'autres organismes franco-manitobains appuient le projet de diffuser la programmation de la Télévision française de l'Ontario au Manitoba. TFO est une chaîne franco-ontarienne offrant une grille de programmation impressionnante pour les enfants et les adolescents. Une programmation est aussi prévue pour les adultes en soirée. Aussi, TFO diffuse des produits éducatifs qui peuvent être utilisés en classe par les écoles française et d'immersion. La programmation est de qualité et celle-ci est produite au Canada par des francophones.

Combien de parents brûlent de voir une programmation en français le matin pour leurs enfants ? Combien d'adultes rêvent de voir du film français à la télévision à une heure raisonnable ? TFO semble y répondre !

Que faut-il faire pour recevoir les émissions de TFO ?

TFO n'est pas encore diffusé au Manitoba et il en dépend de votre câblodistributeur. La SFM et d'autres organismes font présentement circuler des pétitions pour appuyer la diffusion de TFO. Le but est de convaincre les câblodistributeurs de diffuser TFO au Manitoba. Si vous êtes en faveur de faire diffuser TFO au Manitoba, signez ou faites circuler une pétition dans votre organisme, votre école ou votre milieu de travail. Vous pouvez aussi appeler votre câblodistributeur directement pour qu'il ajoute TFO à sa programmation dès l'automne prochain. Tout appui serait apprécié!

Si vous voulez faire circuler une pétition ou si vous voulez plus de renseignements, veuillez contacter Rénald Rémillard à la SFM au 233-4915 ou au 1-800-665-4443. Vous pouvez aussi consulter la grille de TFO sur son site web au www.tfo.org.

CALENDRIER DES RENCONTRES SECTORIELLES

Des rencontres sectorielles auront lieu entre le 14 mai et le 22 juin 1998 pour alimenter le Plan global de développement pour la communauté francophone du Manitoba.

Les rencontres comprennent 9 SECTEURS et 3 CLIENTÈLES :

Aînés	*Le jeudi 14 mai*	*9 h à 12 h*
Femmes	*Le mardi 19 mai*	*13 h 30 à 16 h 30*
Jeunes	*Le jeudi 21 mai*	*19 h à 22 h*
Patrimoine	*Le mardi 26 mai*	*9 h à 12 h*
Culturel	*Le mercredi 27 mai*	*9 h à 12 h*
Éducation	*Le mardi 2 juin*	*9 h à 12 h*
Communications	*Le vendredi 5 juin*	*9 h à 12 h*
Sports et loisirs	*Le mardi 9 juin*	*9 h à 12 h*
Économie	*Le mercredi 10 juin*	*9 h à 12 h*
Juridique / politique	*Le jeudi 11 juin*	*9 h à 12 h*
Santé et services sociaux	*Le lundi 15 juin*	*13 h 30 à 16 h 30*
Communautaire	*Le lundi 22 juin au CCFM*	*19 h à 22 h*

Les principaux intervenants des secteurs et clientèles participeront aux rencontres sectorielles. Le public est cependant invité à participer à la rencontre sectorielle communautaire le 22 juin à 19 h. Si vous croyez que votre organisme ou association peut contribuer à ces rencontres sectorielles ou si vous voulez participer à la rencontre sectorielle communautaire, veuillez communiquer avec Natalie Gagné à la Société franco-manitobaine en composant le 233-4915 ou le 1-800-665-4443. Pour plus de renseignements, veuillez aussi consulter le site Internet de la communauté franco-manitobaine au www.franco-manitobain.org.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

SANTÉ EN FRANÇAIS

5 ans et encore beaucoup de chemin à faire

La qualité des services en français s'est grandement améliorée dans la province depuis la création de Santé en français. Mais les francophones doivent poursuivre encore la bataille pour avoir des professionnels qualifiés.

Carole THIBEAULT

L'organisme Santé en français a accueilli des invités de marque lors du banquet donné en l'honneur de son cinquième anniversaire, le 6 mai, au Club La Vérendrye. Le ministre provincial de la Santé, Darren Praznik, et le commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, ont d'ailleurs profité de l'occasion pour réitérer leur engagement à trouver une solution au problème criant de la formation et du recrutement de professionnels de la santé francophones au Manitoba.

«J'ai rencontré Darren Praznik pour la première fois à ce sujet, il y a quelques mois, a lancé Victor Goldbloom. Et il faut dire que le besoin est le même dans toutes les provinces à l'exception du Québec. Je travaille donc pour que les provinces envoient quelques-uns de leurs étudiants francophones dans une université pour ensuite les recruter comme professionnels. L'hôpital Montfort à Ottawa, qui est un hôpital universitaire, serait tout désigné pour cela et aurait enfin une masse critique pour pouvoir faire ce travail. Présentement, j'examine comment on peut faire pour marier les intérêts de toutes les parties et pour que ça profite à tout le monde.»



photo: Hubert Pantel

Darren Praznik et Victor Goldbloom.

En plus de confirmer les propos du commissaire aux langues officielles, Darren Praznik a ajouté que les autorités étudiaient actuellement la possibilté de mettre sur pied une clinique médicale francophone à Saint-Boniface. Cette clinique, qui pourrait voir le jour d'ici deux ans, serait probablement annexée à l'Hôpital général Saint-Boniface. «Nous savons que le personnel capable d'offrir des services en français à l'Hôpital n'est que d'environ 10 %, a indiqué le ministre de la Santé. Le plus gros défi pour nous, c'est d'accomoder tout le personnel bilingue de la ville pour le concentrer à Saint-Boniface. Nous étudions la question et cherchons à voir comment on peut réaliser ce projet.»

L'ouverture d'une clinique francophone est d'ailleurs l'un des voeux les plus chers de Lorette Beaudry-Ferland, la facilitatrice de Santé en français. Elle en a fait mention pendant la soirée en ajoutant qu'elle aimerait aussi voir les services en français mieux intégrés au système de santé, non pas qu'ils en soient un à-côté mais qu'ils en fassent partie intégrante. «Ce n'est pas tous les professionnels qui reconnaissent le besoin de servir le patient dans sa langue, indique-t-elle. Et d'un autre côté, la personne malade est vulnérable; elle n'est pas en position de revendiquer des services en français. Ensuite, les professionnels viennent nous dire qu'ils n'ont jamais de requête pour offrir le service... Il reste beaucoup de sensibilisation à faire.»

Santé en français est un organisme destiné à faciliter la livraison des services de santé en français dans la province. Il a été créé il y a cinq ans d'après les recommandations du rapport Gauthier sur les services en français dans les institutions de la santé.

SAINT-LÉON

Des conduites d'eau remplacées en mai

Pascal DUBÉ

La Coopérative des services public de Saint-Léon entreprendra au cours des prochaines semaines des travaux de remplacement de certaines conduites d'eau dans la municipalité. Ces travaux sont rendus nécessaires à la suite de la découverte de traces de benzène, un produit dérivé de l'essence, dans l'eau de certaines résidences.

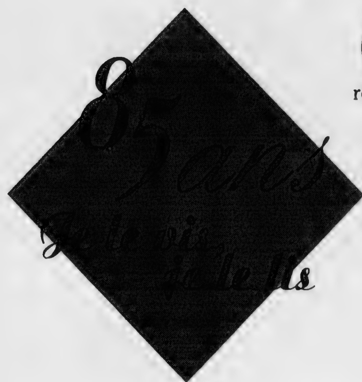
C'est par mesure de précaution que la Coop a décidé d'entreprendre ces travaux. «Les résultats des tests effectués révèlent que le taux de benzène dans l'eau reste dans les normes canadiennes, affirme le président de la Coop, Charles Martel. La présence de benzène variaient entre 0,5 partie par million à un maximum de 1,9 partie par million. Santé Canada, dans ses recommandations pour la qualité de l'eau potable, fixe la norme maximale à 5 parties par millions.»

Ce sont des tests d'eau effectués au magasin Coop de Saint-Léon qui ont alerté les autorités d'Environnement Manitoba. «Les échantillons recueillis au magasin Coop nous ont amenés à effectuer d'autres tests ailleurs dans la municipalité, explique l'agent d'Environnement Manitoba, Greg Wojcikowski. Nous avons par la suite recommandé à la coopérative d'eau d'avertir les résidants de la possible contamination et de les approvisionner en eau en bouteille, ce qui a été fait sur le champ. Nos études montrent que ce n'est pas le puits qui est contaminé, mais que le benzène s'infiltre dans le système près du magasin Coop.»

Le système d'aqueduc de la municipalité a été mis en place en 1974 et n'a pas été remplacé depuis. «Le système a été construit avec les meilleurs matériaux de l'époque, rappelle Charles Martel. Il se peut bien que maintenant, les conduits ne soient pas aussi imperméables et qu'ils laissent infiltrer le benzène qui se trouve dans le sol. Nous ne savons pas exactement quelle est la cause du problème. Nous ne prenons cependant aucune chance et nous allons remplacer les tuyaux dans la zone déterminée.»

Des plans ont été effectués par les responsables pour redresser la situation. «On évalue à une quarantaine le nombre de résidences touchées, estime Charles Martel. Nous avons plusieurs plans pour remédier à la situation. Nous ne savons pas encore sur quelle longueur nous devrons remplacer le système. Après avoir nettoyé le système, des tests seront effectués pour nous assurer de la qualité de l'eau.»

Faire bonne impression!



C'est en mettant l'accent sur l'avenir que *La Liberté* veut souligner son 85e anniversaire. Cette année en sera une de projets et de changements, qui visent tous à faire de *La Liberté* un journal qui saura encore mieux répondre aux besoins de nos lecteurs et lectrices.

Les célébrations du 85e débutent avec l'édition de cette semaine, une édition à l'allure plus jeune, plus moderne, plus aérée qui, nous l'espérons, sera bien accueillie par nos lecteurs et nos annonceurs.

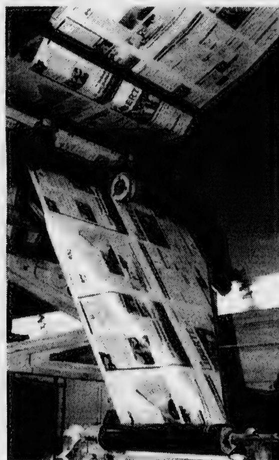
Pour l'équipe du journal, ce numéro constitue l'aboutissement d'une longue réflexion et d'un travail de plusieurs mois. Il est aussi le début d'une autre étape, qui permettra à *La Liberté* de franchir le cap de l'an 2000 le vent dans les voiles. Nos projets pour l'année visent à permettre à *La Liberté* d'être encore, dans 15 ans (à la veille de son 100e anniversaire!) un outil privilégié pour les francophones de cette province qui veulent s'informer, se lire, se voir et se connaître.

Dans les mois qui viennent, vous pourrez lire des spéciaux réalisés dans différentes régions du Manitoba français, et qui permettront de dresser le portrait de notre communauté. Chaque fois, l'équipe du journal ira à la rencontre de ceux et celles qui, en région, sont au coeur du développement économique et social, des activités culturelles et sportives, histoire de créer de meilleurs liens et de permettre aux gens d'exprimer leurs besoins.

Pour satisfaire les amateurs d'histoire, *La Liberté* publiera cet été des pages à caractère historique, tirées des anciennes éditions du journal.

Des organismes de la communauté s'associeront également au journal pour souligner le 85e dans le cadre de leur programmation ou encore pour organiser des mini-campagnes d'abonnements auprès de leurs membres ou de leur personnel.

Augmenter les abonnements est un de nos objectifs de l'année. Rarement auparavant *La Liberté* n'a organisé une véritable campagne d'abonnements. Le 85e est le moment ou jamais de chercher à rejoindre le plus de francphones possibles et de les amener à découvrir ou redécouvrir leur hebdomadaire. C'est aussi dans ce sens que nous organisons une campagne d'abonnements assortie à un grand concours, dont les détails sont publiés à la page 18.



Nous croyons que nos lecteurs et lectrices se plairont à la lecture de *La Liberté* d'aujourd'hui et de demain. Et nous espérons qu'ils seront toujours plus nombreux à le faire!

Une semaine à La Liberté...



1) L'équipe de *La Liberté* ne fait rien comme les autres. À preuve: une semaine à l'hebdomadaire franco-manitobain commence le jeudi!

Chacun se fait couler un petit café, s'attrape un croissant, épluche les journaux, revoit le téléjournal de la veille et dresse une liste d'idées de reportages.

Puis, c'est la grande débandade. On discute, parlemente, défend et argumente sur les sujets de la semaine, de l'angle à prendre, des meilleurs personnes-ressources.

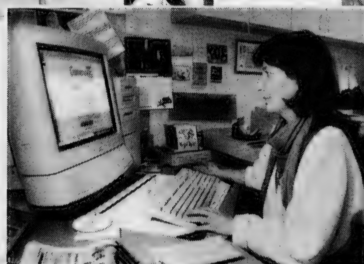
Et on se répartit, selon les préférences et les habiletés, les sujets d'article. Il y a celui qui est fou de politique, celle qui préfère le culturel, l'autre qui se délecte devant le sport et celle qui affectionne particulièrement les sujets communautaires.

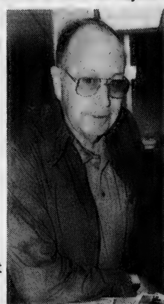
2) On sort «en famille» s'accrocher un petit dîner au resto et hop! Le travail commence. Les journalistes (Anie Cloutier, Carole Thibeault et Pascal Dubé) prennent leurs rendez-vous, tandis que Véronique Togneri, la chef de production et coordonnatrice de la publicité, monte l'horaire télé, la recette et envoie la première page de la dernière édition de*La Liberté* sur Internet. Notre secrétaire administrative, Roxanne Bouchard, prépare les bons d'insertion pour la semaine à venir et les factures de la semaine passée.













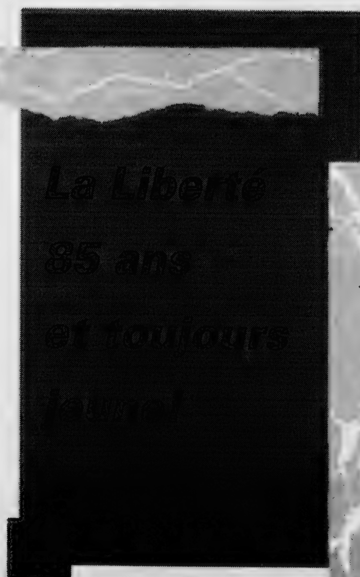
3) Vendredi, le rythme de travail s'accélère. Marc-Éric Bouchard, représentant publicitaire et journaliste sportif, livre les journaux aux kiosques, contacte les annonceurs et reçoit les réservations d'espace publicitaire. Véronique imagine et crée les publicités et se charge de les faire approuver par les annonceurs. Il y a notre concierge, Ted Dupuis, qui vient aussi faire son tour!

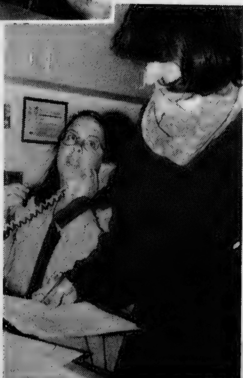




4) Et c'est le long cortège d'interviews et de conférences de presse qui commence pour les journalistes. Au bureau de *La Liberté*, la directrice et rédactrice en chef, Sylviane Lanthier, coordonne, planifie, administre, corrige les textes et délègue quelques fois...







5) Samedi et dimanche. On se repose quand on peut. Car, l'horaire d'un journaliste gravite autour de l'actualité et l'actualité ne prend pas de repos!

6) Lundi et mardi. Toujours plus vite, les publicités et les articles à corriger s'accumulent dans le pigeonnier de la rédactrice en chef. Tout ce qui est publié dans les pages de l'hebdomadaire doit obtenir son sceau d'approbation. Après avoir été lus et corrigés par la rédactrice en chef, les textes sont aussi passés au peigne fin par les journalistes.

7) Mercredi. Branle bas de combat! Hubert Pantel développe les photos de la semaine et Sylviane distribue les publicités, les articles et les photos dans les pages du journal. Véronique réalise le montage à l'ordinateur: chacune des pages apparaît à l'écran et Véronique y dispose les articles et les publicités prévues. Les journalistes, eux, se précipitent pour terminer les derniers textes. On imprime les pages sur imprimante lazer qui sont collés sur des maquettes de carton. Ce sont ces maquettes qui, après une dernière vérification, seront envoyées chez l'imprimeur.

8) C'est Derksen Printers situé à Steinback qui imprime chaque semaine *La Liberté* ainsi qu'une quinzaine d'autres publications.Tim Wilson photographie les maquettes pour en tirer des négatifs. Don Sobering «positionne» ces négatifs, c'est-à-dire qu'il les place selon une combinaison de page en prévision de l'impression. Il faut ensuite «brûler les plaques», c'est-à-dire transférer l'image du négatif sur une plaque métallique. Cette tâche revient à Frank Froese.

9) Du côté des presses: on remplit les réservoirs d'encre, on fixe les plaques aux tambours. Et ça roule! En l'espace de quelques minutes, 4 000 exemplaires auront été imprimés. Mais encore faut-il les adresser aux abonnés, procédé réalisé électroniquement par une imprimante laser. On classe, on empile et on met en paquets qu'on envoie directement chez Postes Canada qui se chargera de les livrer dès le lendemain... on l'espère!

10) Dès jeudi, vers 11 h, Bill Dueck ramène aux bureaux de *La Liberté* les maquettes originales et les exemplaires qui seront vendus en kiosque. C'est souvent l'occasion pour l'équipe du journal de marquer une pause à la réunion de production, histoire de voir ce que tout le travail de la semaine donne, une fois imprimé dans le journal. Et ça recommence...

Texte: Anie Cloutier • Photos: Anie CLOUTIER et Hubert PANTEL

OLUME I. WINNIPEG, MARDI, 20 MAI 1913 NUMERO

LA LIBERTÉ

DIEU ET MON DROIT

ABONNEMENTS:
Canada et Etats Unis - - $1.00
Union Postale - - - - - $1.50

Rédaction et Administration:
619 AVE. McDERMOT
Téléphones - - Garry 4264-4265

SAINT-BONIFACE Man Les Cloches

LA LIBERTÉ

L'apparition de *La Liberté* répond au désir exprimé depuis plusieurs années d'un journal catholique et français, libre de toute attache politique.

Dès le premier numéro nous croyons utile de préciser nettement la ligne de conduite que nous suivrons.

* * *

La Liberté n'est pas et ne sera jamais une feuille politique.

Elle veut l'union de tous les Canadiens-français et ne la croit possible que sur le terrain national et religieux. La politique ne peut que nous diviser et faire avorter les plus louables et les plus généreux mouvements.

Pour ces raisons *La Liberté* s'interdira absolument de combattre en faveur de questions purement politiques.

Mais qu'on nous comprenne bien.

S'interdire absolument de combattre en faveur de questions purement politiques ne signifie pas que nous nous abstiendrons de discuter toute question où il entre de la politique.

Il s'en présentera—c'est inévitable—où seront en jeu des intérêts religieux et nationaux. Fuir de tels débats, refuser d'y prendre part et de dire à nos lecteurs où se trouve la vérité serait une lâcheté et un manque de sincérité.

* * *

La Liberté est fondée pour promouvoir et défendre dans l'Ouest et surtout au Manitoba la cause française et catholique.

Nous constituons une minorité au Manitoba.

Toute minorité n'a d'influence et ne compte dans la décision des gouvernants que si elle est forte. Mais la force n'est pas seulement une question d'unités. Elle se mesure surtout au nombre et à la puissance des institutions d'une minorité.

"La volonté, la décision, l'entreprise sortent du petit nombre; l'assentiment, l'acceptation de la majorité" a constaté un maître du journalisme d'aujourd'hui.

Cela s'entend des minorités unies et qui savent vouloir.

Nous pouvons être de ces minorités.

Groupe ethnique bien distinct, résolument traditionnel, décidément inassimilable, nous pouvons conserver nos positions actuelles et les renforcer.

C'est par l'union seule en dehors de la politique que nous y parviendrons.

* * *

La cause française ne se limite pas aux frontières manitobaines. Elle existe partout où bat un coeur canadien-français, soit dans les Provinces Maritimes, dans Ontario ou aux Etats-Unis.

La Liberté se fera un devoir de renseigner ses lecteurs sur les luttes et les progrès de nos frères dans les autres provinces.

Nous les ignorons trop. Combien savent l'héroïque et effective résistance des Canadiens-français d'Ontario à la persécution du gouvernement Whitney

* * *

La Liberté sera un organe manitobain, ne se borne[illegible] seulement à renseigner la population française de Winnipeg et Saint-Boniface. Elle accordera une attention toute particulière aux centres ruraux. Elle y aura des correspondants.

Elle y ajoutera une chronique agricole et du marché des grains.

A cela se joindra un résumé des principaux événements dans le monde.

Heureusement que l'élément canadien-français et l'élément catholique né à l'étranger contrebalancent les désolants effets des mariages mixtes.

L'étude en détail des statistiques démontre que le mariage mixte n'est le fait, à peu d'exceptions près, que des catholiques de langue anglaise. Par suite de leur mentalité et de leur différence de langage les catholiques de langue française et de langue étrangère à l'anglais se mélangent peu aux protestants. De là le peu de fréquence des mariages mixtes chez ces groupes. Il est facile d'y trouver de grandes paroisses où il n'y a pas un de ces mariages.

C'est dans les villes anglaises que fleurit le mariage mixte. Il y atteint l'effroyable moyenne de 38 4-5%.

Rien d'étonnant après cela que depuis vingt ans la population catholique anglaise d'Ontario n'augmente pas.

A travers les statistiques on peut suivre le fléau du mariage mixte croissant ou décroissant en virulence selon l'importance respective des forces catholiques françaises et anglaises dans chaque ville.

Ainsi London où la population canadienne-française compte très peu, tient la tête de la liste avec une moyenne de 45%. Toronto, où nous ne sommes encore qu'une fort petite minorité, suit avec 10 4-5%. A Ottawa, dont la population catholique est aux deux-tiers canadienne-française, cette moyennne tombe à 18 1-5%. Dans les comtés de Prescott et Russell où les canadiens-français constituent les neuf-dixièmes du groupe catholique, le taux des mariages mixtes tombe à 1 2-5%.

Ces statistiques qu'on ne saurait démolir impose une double conclusion. Les mariages mixtes, fruit de la communauté de langage entre protestants anglais et catholiques anglais, sont la principale cause des nombreuses pertes de l'Eglise en Amérique. Et c'est grâce à leur langue qui les éloigne du protestantisme anglais que les groupes français et étrangers résistent au fléau.

LETTRE OUVERTE

Les journaux de la province ont déjà annoncé l'intention de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg de chômer d'une manière solennelle notre fête nationale le 24 juin prochain.

Je suis heureux de confirmer cette nouvelle au nom de la Société elle-même, et de faire savoir qu'aussitôt que nous eûmes exprimé le désir de faire du 24 juin 1913, une fête dans laquelle notre race saurait affirmer son attachement à la foi catholique et son amour des traditions et de la langue françaises, nous avons reçu l'offre d'un concours généreux de la part de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, et les membres des deux Sociétés-Soeurs se sont vite entendues pour élaborer un programme de fêtes intéressantes. Des comités conjoints préparent les détails de ce programme dont nous n'indiquerons maintenant que les grandes lignes.

Le 23 juin au soir, il y aura banquet à l'hotel Royal Alexandra. Le lendemain, la fête nationale commencera par le défilé d'une grande parade, à laquelle prendront part toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et les délégations paroissiales du Manitoba et les Sociétés nationales de langue française. Le départ aura lieu à 9:30 heures, de l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Puis, il y aura messe pontificale à la Cathédrale.

Dans l'après midi, il y aura promenade automobile à travers la ville et pique-nique sur le terrain du Collège, à Saint-Boniface.

Le soir, à l'Auditorium Rink, on exécutera un programme comprenant musique, chants populaires et discours patriotiques.

L'EGLISE DE L'OUEST

Ce serait manquer au programme de *La Liberté* que de ne pas recommander à nos lecteurs, dès notre premier numéro, le bel et complet ouvrage du père Morice, o.m.i, l'Histoire de l'Eglise Catholique dans l'Ouest canadien. Trois forts volumes d'une lecture agréable et réconfortante, qui vont de l'origine des premiers habitants de nos plaines à la création des provinces Alberta et Saskatchewan.

Quelques pages, dès le début du premier tome, résument succinctement les moeurs indiennes et indiquent la nature du vaste pays que pénètrera bientôt la civilisation française et catholique.

Des traitants français, probablement catholiques, ont fait de courtes apparitions dans ces plaines avant la fin du 17ème siècle. Ils n'y ont été conduits que par le désir du gain et leur oeuvre a été stérile.

En 1721, LaVérendrye, commissionné par le roi de France, aidé du gouverneur Beauharnois, entreprend d'y créer un domaine français et d'y propager la religion catholique. Il consacre à cette oeuvre les treize dernières années de sa vie. C'est une lutte de tous les instants contre l'envie et les calomnies de ses adversaires et l'apathie de son souverain. Quand il meurt la domination française a été établie dans l'Ouest et les missionnaires ont déjà conquis à Dieu des âmes indiennes.

Vaincue, la France cède le Canada à l'Angleterre. Aucun missionnaire ne demeure dans l'Ouest.

Seule, la race des métis, qui s'accroit rapidement, conserve tant bien que mal le dépot de la foi apportée par LaVérendrye et ses compagnons. Une âpre et sanglante lutte s'engage entre les compagnies qui se disputent le commerce des fourrures. Quelques tentatives de colonisation échouent misérablement.

Epoque de transition.

Finalement, lord Selkirk, convaincu que l'Eglise seule peut mettre un terme aux rivalités des compagnies et pacifier les rudes habitants de l'Ouest, demande des missionnaires à Mgr Plessis, évêque de Québec.

C'est la naissance de l'Eglise de l'Ouest, aujourd'hui si forte et si féconde quoique jeune de ... semble pas près de cesser. Mais l'Eglise poursuit toujours sa marche ascendante. Elle a répondu à la persécution par plus de dévouement, par de nouveaux sacrifices, en augmentant le nombre de ses paroisses et en créant des diocèses.

Aujourd'hui elle regarde l'avénir avec confiance, forte de ses succès passés et des promesses de vie de son fondateur.

* * *

Le père Morice n'a rien négligé pour faire de sa vaste histoire de l'Eglise de l'Ouest une oeuvre forte, impartiale et qui fera autorité. Il a rempli la promesse de sa préface d'un livre original, de première main, et qui ne fut ni une compilation ni une réedition d'oeuvres indigestes de devanciers.

C'est un livre définitif.

Membra Dei

Jésus est parmi vous, chrétiens, je vous le dis.
Ne levez plus les yeux si haut : le paradis,
Où vous croyez qu'il trône à la droite du Père,
Lui plaît moins que notre humble et misérable sphère.
Nuit et jour, à la ville, aux champs, Jésus est là.
Tout à l'heure une voix doucement vous héla
Dans l'ombre, une voix sourde et comme agonisante:
C'était lui, mais non point comme on le représente
D'ordinaire, nimbé de gloire et de clarté.
Peut-être, à votre insu, l'avez vous rebuté.
Il est celui qu'on raille et celui qu'on malmène
Et, dans l'immensité de la misère humaine,
Son corps divin, que vous cherchez au firmament,
S'est comme dilué mystérieusement.
O chrétiens, apprenez enfin à le connaître!
Pareils à ces maisons qui n'ont pas de fenêtre,
Vous ne voulez pas voir qu'il vient sur le chemin,
Triste, traînant la guêtre, un bâton à la main
Qu'il est légion, lui qui n'a pas un disciple,
Et que vous l'avez là présent, un et multiple,
Mieux qu'en sa gloire, mieux qu'en d'éclatants tissus,
Dans les pauvres, qui sont les membres de Jésus.

CHARLES LE GOFFIC...

Nous ne doutons pas que M. Bernier la ratifiera.

Une déclaration de M. le ministre que son entrée dans le cabinet Roblin ne constitue ni un compromis, ni une prescription de droit éclaircirait singulièrement la situation et dissiperai beaucoup d'incertitudes.

* * *

Nous nous ferions un plaisir et un devoir de communiquer à nos lecteurs un aussi important document.

Le Francais du Manitoba

Nous recommandons à nos lecteurs l'intéressant mémoire du juge Prud'homme que nous publions à l'intérieur.

C'est un exposé clair, succinct et inattaquable de la situation juridique du français au Manitoba.

Il a été présenté au Congrès d...

CHIFFRES PROBANTS

La Liberté se fera un devoir de renseigner ses lecteurs sur les luttes et les progrès de nos frères dans les autres provinces.

Nous les ignorons trop. Combien savent l'héroique et effective résistance des Canadiens-français d'Ontario à la persécution du gouvernement Whitney

** ** **

La Liberté sera un organe manitobain, ne se bornant pas seulement à renseigner la population française de Winnipeg et Saint-Boniface. Elle accordera une attention toute particulière aux centres ruraux. Elle y aura des correspondants.

Elle y ajoutera une chronique agricole et du marché des grains.

A cela se joindra un résumé des principaux événements dans le monde.

CHIFFRES PROBANTS

Le catholicisme anglais est en décadence dans Ontario et n'y peut maintenir intacts ses cadres. C'est au catholicisme canadien-français et à l'immigration étrangère que l'Eglise doit l'augmentation du nombre de ses enfants dans la plus populeuse des provinces du Canada.

Un court examen des statistiques du dernier recensement le prouve.

La population catholique dans Ontario qui atteint 358,000 en 1891, passe à 390,304 en 1901 et à 484,977 en 1911, soit pour la dernière décade, une augmentation de 94,693. (27.82%)

D'où vient cette augmentation? A quelles nationalités la doit-on?

Dans Ontario la population catholique est faite d'Irlandais, de Canadiens-Français, d'Autrichiens, de Polonais, d'Italiens, de Métis, de Belges et de Suisses. Excepté les groupes canadien-français, irlandais et métis les autres s'y sont fixés pendant la dernière décade.

Passons brièvement en revue chaque groupe. Etablissons ses pertes et gains.

Gains:

Autrichiens (Ruthènes) 10,852; Belges, 417; Italiens 16,032; Polonais, 10,602; Suisses 175; Canadiens-Français 66,343.

Pertes:

Indiens et Métis, 1630.

Irlandais 8,098. Ce dernier chiffre est ainsi obtenu. Depuis vingt ans le nombre des Irlandais dans Ontario a toujours été en décroissant. De 627,262 qu'il est en 1881, il tombe à 624,332 en 1901 puis à 608,137 en 1911. Le groupe Irlandais a donc perdu 16,195 sujets dans la dernière décade. Comme on admet généralement qu'il se partage à peu près également entre protestants et catholiques, il n'est pas exagéré d'attribuer la moitié des pertes au groupe catholique.

D'un coté, gain de 104,421, de l'autre, perte de 9,728 laissant un gain net de 94,693.

Comment expliquer l'insuccès du groupe de langue anglaise et le succès des groupes canadien-français, autrichien, italien, polonais, etc.

Par les statistiques des mariages mixtes. Il est admis que souvent à la première génération et presque toujours à la seconde, les enfants de tels mariages échappent à l'Eglise.

Notons en passant que les pertes subies du fait de l'émigration par le groupe de langue anglaise ont été compensées par la venue d'immigrants anglais catholiques d'Europe.

En 1910, 36% des mariages contractés par les catholiques d'Ontario sont des mariages mixtes. D'où l'on conçoit immédiatement les pertes que l'Eglise subit de ce chef.

Au taux actuel des naissances dans Ontario, fait remarquer *The Fortnightly Review*, d'avril, 30% de mariages mixtes suffirait à anihiler tout accroissement de la population catholique.

Soeurs se sont vite entendues pour élaborer un programme de fêtes intéressantes. Des comités conjoints préparent les détails de ce programme dont nous n'indiquerons maintenant que les grandes lignes.

Le 23 juin au soir, il y aura banquet à l'hotel Royal Alexandra. Le lendemain, la fête nationale commencera par le défilé d'une grande parade, à laquelle prendront part toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et les délégations paroissiales du Manitoba et les Sociétés nationales de langue française. Le départ aura lieu à 9.30 heures, de l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. Puis, il y aura messe pontificale à la Cathédrale.

Dans l'après midi, il y aura promenade automobile à travers la ville et pique-nique sur le terrain du Collège, à Saint-Boniface.

Le soir, à l'Auditorium Rink, on exécutera un programme comprenant musique, chants populaires et discours patriotiques. Nous aurons ce soir-là l'avantage et le plaisir d'entendre notre éloquent compatriote Monsieur Henri Bourassa.

Le 25 juin se tiendra à Saint-Boniface, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste Provinciale un congrès qui s'occupera de questions nationales d'une grande importance.

Qu'on nous permette, dès à présent, de faire appel à nos compatriotes de la province et de convier avec instances tous les manitobains de langue française à se joindre aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg et de Saint-Boniface pour faire en sorte que la fête Saint-Jean-Baptiste que nous préparons soit, non pas une fête locale, une fête de section, mais bien une fête provinciale, une fête nationale par excellence.

Qu'en ce jour, Canadiens-français, Métis, Français et Belges se donnent une poignée de main fraternelle, et sachent montrer aux autres nationalités qu'ils sont bien chez eux dans Winnipeg comme dans Saint-Boniface, et que cette province est bien leur patrie commune.

Unissons-nous pour déployer nos drapeaux glorieux à la tête de nos rangs dans une marche fière et digne; unissons-nous pour entonner en choeur le même chant national: "O CANADA"; unissons-nous pour retremper notre patriotisme dans les souvenirs d'un passé historique qui nous appartient en commun; unissons-nous enfin pour terminer ces fêtes par des résolutions pratiques, fermes et viriles, je veux dire des bonnes résolutions françaises.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg.
L.-A. DELORME,
Président.

La Question Scolaire

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture attentive du dernier mandement de Mgr l'Archevêque que nous publions à l'intérieur.

Nous le recommandons surtout aux nouveaux arrivés au Manitoba. Ils se demandent souvent où en est cette question des écoles et quelles démarches ont été faites par les cahtoliques pour en obtenir le règlement.

Le mandement de Mgr l'Archevêque leur fournira une réponse à toutes ces questions.

Il constitue un exposé clair, succinct et impartial de la question scolaire, de la nature des amendements Coldwell, des négociations à différentes époques entre les catholiques de Winnipeg et Brandon et le Bureau des Ecoles Publiques, de la cause de la faillite de ces négociations. Il rend aussi hommage au travail "si sérieux et si désintéressé, si habile et utile depuis quelques mois, quoiqu'en puissent dire ceux que la politique aveuglent" de la Fédération des Catholiques du Manitoba.

Il se termine par une énergique déclaration contre l'école neutre, l'université neutre, la fréquente des écoles neutres par les enfants catholiqus.

* * *

Ce mandement vient à son heure.

Il établit nettement et détermine la ligne de conduite à suivre.

Quand tu donnes, donne avec joie et en souriant.

Il faut compenser l'absence par le souvenir. La mémoire est le miroir où nous regardons les absents.

ses compagnons. Une âpre et sanglante lutte s'engage entre les compagnies qui se disputent le commerce des fourrures. Quelques tentatives de colonisation échouent misérablement.

Epoque de transition.

Finalement, lord Selkirk, convaincu que l'Eglise seule peut mettre un terme aux rivalités des compagnies et pacifier les rudes habitants de l'Ouest, demande des missionnaires à Mgr Plessis, évêque de Québec.

C'est la naissance de l'Eglise de l'Ouest, aujourd'hui si forte et si féconde quoique jeune de moins d'un siècle.

Le 16 juillet 1818, l'abbé Provencher, venu de la province de Québec en canot d'écorce, débarque au fort Douglas. Trois ans plus tard il devient évêque. Déjà le collège de Saint-Boniface a été fondé. Des églises sont construites pour répondre aux besoins des fidèles dont le nombre croît chaque jour. Fidèle à la recommandation de Mgr Plessis, Mgr Taché s'occupe activement de l'instruction.

L'oeuvre civilisatrice de l'Eglise dans l'Ouest est commencée. Pas un moment elle ne se ralentira. Elle encourage l'agriculture et l'industrie, évangélise partout les Indiens et combat l'usage des spiritueux, la monnaie d'échange des trafiquants de fourrures. De Saint-Boniface, son oeuvre rayonne dans tout l'Ouest, dépasse les Montagnes Rocheuses. L'arrivée des Oblats en 1844, lui communique un regain d'activité. Les apôtres se font plus nombreux.

Puis, c'est la montée vers l'Extrême Nord et l'évangélisation des tribus les plus éloignées.

Les cadres de l'Eglise de l'Ouest s'agrandissent, se consolident: les paroisses se créent et s'organisent.

Le règne infécond des compagnies de fourrures prend fin. Il est suivi du légitime soulèvement de 1870. Le Manitoba devient une province. L'Eglise prospère toujours, semant dans toutes les directions ses oeuvres de vie. La rébellion de 1885, close par un meurtre judiciaire et qui agita tout le pays, ne ralentit pas les progrès de l'Eglise.

Des éléments étrangers et hostiles au catholicisme envahissent le Manitoba. La persécution approche. L'année 1890 voit la Législature violer l'Acte de la Confédération, abolir les écoles séparées et l'usage de la langue française qui a été et est encore au Canada le meilleur agent du catholicisme.

succès passés et des promesses de vie de son fondateur.

* * *

Le père Morice n'a rien négligé pour faire de sa vaste histoire de l'Eglise de l'Ouest une oeuvre forte, impartiale et qui fera autorité. Il a rempli la promesse de sa préface d'un livre original ; de première main, et qui ne fut ni une compilation ni une réedition d'oeuvres indigestes de devanciers.

C'est un livre définitif.

M. Jos. Bernier

La nomination dans Saint-Boniface aura lieu le 21 mai et la nomination le 28 mai.

Rien n'indique jusqu'ici que M. Jos. Bernier aura un adversaire.

* * *

L'entrée de Jos. Bernier dans le cabinet Roblin, à la suite de la faillitte des amendements Coldwell—faillite imputable au mauvais vouloir du Bureau des Ecoles Publiques de Winnipeg selon M. Bernier—ne pouvait que susciter de vifs et intéressants commentaires.

Mgr l'Archevêque tout en affirmant le droit des catholiques à un représentant dans le cabinet manitobain a déclaré que M. Bernier portait seul la responsabilité de son acte et que sa nomination semblait plutôt un "don funeste et gênant" fait pour apaiser les catholiques mécontents de ce que rien n'a encore été fait pour améliorer la situation si pénible dans les centres mixtes.

Les catholiques de Winnipeg, toujours forcés au paiement de la double taxe, ont énergiquement dénoncé l'acte de M. Jos. Bernier.

Restait à M. Bernier à expliquer la signification de son entrée dans le cabinet Roblin.

Constituait-elle, oui ou non, une acceptation du STATU QUO comme d'aucuns le prétendent? un acquiescement à la situation actuelle?

Jusqu'à date nous n'avons pas de déclaration de M. Bernier luimême.

Seul "Le Manitoba" qui semble être son organe et dans lequel il lui arrive parfois d'écrire sous sa signature, a déclaré que "cette accession de M. Bernier n'est le résultat d'aucun compromis et ne fait prescription d'aucun droit."

Très bien. Mais c'est tout simplement la déclaration d'un journal.

Nous nous ferions un plaisir e un devoir de communiquer à no lecteurs un aussi important docu ment.

Le Francais du Manitoba

Nous recommandons à nos lecteurs l'intéressant mémoire du juge Prud'homme que nous publions à l'intérieur.

C'est un exposé clair, succinct et inattaquable de la situation juridique du français au Manitoba.

Il a été présenté au Congrès de la Langue Française, à Québec.

C'est l'un des plus importants documents que comprendra le rapport du congrès.

L'Abbe Cherrier

L'Université du Manitoba vient de conférer à M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée Conception, le titre de docteur en droit.

C'est un bel et mérité hommage pour les services que M. l'abbé Cherrier a rendu à la cause de l'éducation au Manitoba.

Nul n'est bon, ne peut être utile et ne mérite d'être aimé, s'il n'a quelque chose de céleste, soit dans l'intelligence par des pensées, soit dans la volonté par des affections qui sont dirigées vers le ciel.

La vanité n'entend raison que lorsqu'elle est contente.

NOTRE ROMAN.

On trouvera en page 5 et 6 le roman de *La Liberté*s Restez chez vous. C'est l'une des oeuvres les plus captivantes de l'excellent écrivain Pierre l'Ermite.

Nos lecteurs constateront que le roman est disposé de manière telle au bas des pages 5 et 6 qu'on le peut facilement conserver. Il suffit de découper en suivant la bordure. Il sera ensuite très facile de relier entre eux les différents feuillets. De sorte que nos lecteurs obtiendront dans une seule année plusieurs romans qui équivaudront à un remboursement de leur abonnement à La Liberté.

Les paroles s'envolent, La Liberté reste



Odile Ostrowski

Rédactrice et correctrice 1951-1954

«Dans ce temps-là, *La Liberté et le Patriote* était sous la direction du père Léo Lafrenière. Mon travail consistait à réviser les nouvelles, à les taper à la machine et à effectuer la correction des épreuves. Il m'est arrivé d'aller en reportage mais ce sont surtout les pères qui sortaient pour ces fonctions.

«Nous passions beaucoup de temps au téléphone avec les correspondants. Nous recevions leurs chroniques, c'est comme ça qu'on appelait ça dans le temps, et souvent on les récrivait. Ça venait de partout au Manitoba et de la Saskatchewan.

«Je me souviens du père Lafrenière comme d'un homme très impliqué en politique. Il était toujours à la course et il faisait beaucoup de choses par en-dessous mais c'était pour le bien des Canadiens français. Je me rappelle entre autres qu'il avait organisé une rencontre avec les membres du parti libéral après une élection. Il connaissait personnellement le premier ministre Campbell. On avait eu la tâche de décorer le bureau pour cette réception.

«C'est grâce à *La Liberté* que j'ai rencontré mon mari! On m'avait envoyée en reportage à l'Université du Manitoba pour couvrir quelque chose sur l'Organisation des étudiants internationaux. Mon mari est Polonais et il faisait partie de cette association.

Plus tard, quand je suis allée vivre avec ma famille à Somerset, j'ai continué à écrire pour le journal comme correspondante. Je trouvais ça important et il y avait tellement de bonnes nouvelles à dire de Somerset.»



Père Gérald Labossière

Journaliste, 1960-1962

«J'ai été embauché à *La Liberté* parce que le directeur de l'époque, le père Durocher, avait besoin d'aide.

«Dans ce temps-là, le journal faisait beaucoup "d'observation participante" et on défendait ardemment les Canadiens français. Le père Durocher ne se gênait pas pour l'écrire quand quelque chose ne faisait pas son affaire. Il était bon ami avec le premier ministre libéral Douglas Campbell puis ensuite, quand les conservateurs ont pris le pouvoir, il communiquait régulièrement avec le premier ministre Duff Roblin. *La Liberté* était un journal qui avait beaucoup de rayonnement.

«Je me souviens entre autres d'une histoire: le ministre de l'Éducation, Stewart E. McLean, avait indiqué aux inspecteurs d'école de la province de ne plus s'ingérer lorsqu'ils constateraient des problèmes d'ordre religieux et linguistiques, qu'il en prenait lui-même l'entière responsabilité. Mais un inspecteur de Saint-Boniface avait été humilié de cette décision et s'était vengé en faisant un sermon à une jeune enseignante de 4e année parce qu'elle enseignait en français. Le directeur général de la commission scolaire, est venu le voir et ils se sont rendus ensemble voir le ministre McLean. Celui-ci n'a rien voulu concéder et les deux hommes sont sortis en furie de son bureau. Quelques jours plus tard, il y avait des élections fédérales et le parti conservateur a perdu 80 sièges. Pour moi, le ministre McLean a commencé à avoir peur car il a appelé le père Durocher et lui a dit qu'il s'excusait, qu'il était prêt à revoir les droits scolaires des francophones. Le père Durocher lui a dit de tout mettre ça dans une lettre qu'il publierait dans *La Liberté*. Il lui a aussi demandé d'ajouter une note remerciant l'Association d'éducation pour sa contribution à l'éducation française au cours des 50 dernières années! Et le ministre s'est exécuté! Ça, c'était les bonnes années! (Rires)



Eveline (Desmarais) LeGal

Rédactrice et correctrice, 1961-1964

«J'ai commencé à travailler à *La Liberté* à l'âge de 17 ans. Peu après mon entrée en fonction, le père Durocher m'a demandé si je voulais m'occuper de la chronique de Cousine Josette, qui s'adressait aux jeunes. Je parlais de toutes sortes de choses dans la vie des jeunes: la rentrée scolaire, le nouveau phénomène de "going steady". Je signais Cousine Josette et personne ne savait vraiment qui j'étais. On avait aussi des jeux et des questions. Souvent, on reprenait des jeux qu'on voyait dans les revues du Québec. Dans ce temps-là, je ne connaissais pas ça les droits d'auteur!

«Mais le plus populaire, c'étaient les concours. On donnait des prix de 5 $, 2 $ et 1 $ et ça marchait. Des fois, on pouvait recevoir jusqu'à 500 ou 600 textes. Dans ce temps-là, je pense que les jeunes étaient plus faciles à impressionner. Je crois qu'une chronique comme ça, c'était très valorisant pour eux. D'ailleurs, j'ai encore entre les mains la lettre d'une jeune Patricia Courcelles... Elle avait 13 ans à l'époque et elle me dit qu'elle veut participer à mon concours et qu'elle aime bien ma chronique. Je ne sais pas à quel point on a pu influencer les jeunes à apprécier la langue française avec cette chronique, mais ça fait chaud au cœur de voir qu'il y a en a qui sont allés loin. Patricia Courcelles, pour ceux qui ne la connaissent pas, a été présidente de la Société franco-manitobaine jusqu'à l'année dernière. Elle ne sait d'ailleurs pas que j'ai encore cette lettre!

«Mon travail exigeait aussi que je reprenne les textes des correspondants. Souvent, il fallait qu'on refasse toutes les phrases. Et tout le monde corrigeait les textes de tout le monde. À la fin, on aurait tous pu mettre notre nom dessus tellement on l'avait arrangé. C'était un travail d'équipe.

«Dans ce temps-là, aller à Banff en voyage, c'était très à la mode. Je ne sais pas combien de textes j'ai pu récrire, racontant que matante Unetelle ou cousin Telautre était allé à Banff et au lac Louise. Au bout de trois ans, j'avoue que je commençais à trouver ça un peu moins intéressant!

«On parlait aussi des mariages. Hé! On décrivait tout le cortège nuptial, la longueur de la robe de la mariée, si elle était en tulle ou en soie ou en satin, comment était fait son bouquet, à quel endroit les nouveaux mariés allaient en lune de miel, où ils habiteraient en revenant. On pouvait s'éterniser longtemps sur ce genre de chose!»



Hubert Pantel

journaliste et rédacteur en chef, 1972-1974

Deux semaines après son arrivée à *La Liberté* en mars 1972, Hubert Pantel a hérité du poste de rédacteur en chef. Engagé dans le cadre d'un programme gouvernemental, il ne devait être là que pour six mois. Deux ans plus tard, en juillet 1974, il quittait pour d'autres horizons.

«Le monde des communications m'intéressait depuis le début, raconte-t-il. Au début, nous n'étions que deux pour écrire les articles et monter le journal. Il y avait un correspondant français qui travaillait avec moi. C'est sans compter le peu de ressources dont nous disposions à l'époque. Après deux ans, j'étais brûlé.»

Hubert Pantel a quand même vécu des moments inoubliables au cours de son passage à *La Liberté*, dont un stage en journalisme en France. «J'avais rencontré André Fontaine, journaliste pour le quotidien *Le Monde*, mentionne-t-il. Il nous avait lancé l'invitation puisque nous accueillions ici des correspondants français. J'ai passé un mois au journal *Le Monde* et deux mois à l'Université de Bordeaux. J'ai assisté à un pèlerinage à Lourdes et couvert un spectacle de Robert Charlebois près de Bordeaux.»

Maintenant photographe et préposé dans un foyer pour personnes handicapées, Hubert Pantel n'est pas prêt d'oublier son passage à *La Liberté*. «Il y a encore des gens qui pensent que je travaille pour le journal, avoue-t-il. J'ai commencé à faire de la photo comme hobby. Puis, vers la fin des années 1970, le directeur de l'époque, André-Yves Rompré, m'a demandé si je voulais développer les photos pour le journal. Depuis, tous les mercredis, je développe les photos des journalistes de *La Liberté*.»



FLORENT BEAUDETTE

Correspondant de 1976 à 1980

Florent Beaudette a été correspondant de la région de Saint-jean-Baptiste pour *La Liberté*, lors de la «deuxième vague» des correspondants. Abandonné plus tôt, le système des correspondants a été remis en place pendant quatre ans, de 1976 à 1980. «Bernard Bocquel nous avait bien dit qu'il n'était pas question d'écrire des potins, se souvient Florent Beaudette. Il voulait des informations valables, ou encore des choses drôles. Je me souviens d'un texte que j'ai fait sur un vieux garçon qui avait un gros pick-up. Il y a deux croisées de chemin de fer à Saint-Jean: une avec des lumières, et une sans. À cette croisée-là, il est entré dans le côté d'un train qui heureusement n'allait pas vite. Il n'a rien eu mais le pick-up était en morceaux. J'avais écrit quelque chose là-dessus et ça avait été publié.

«J'ai aussi écrit deux chroniques sur l'aide alimentaire au Tiers monde, qui comparaient le pourcentage d'aide qui se rendait sur place, quand c'était une organisation mennonite qui s'en occupait, et quand c'était Développement et Paix. Ça m'avait valu de me faire gronder par soeur Berthe Valcourt!

«Au bout de quatre ans, le réseau de correspondants est tombé parce que les correspondants lâchaient. Pour avoir les nouvelles, il fallait faire un vrai travail de journaliste: si on n'allait pas aux réunions, on n'avait pas l'information. On passait nos fins de semaine à faire ça. Les gens se sont tannés... Mais d'une certaine façon, c'était le bon vieux temps!»



LUCIEN CHAPUT

Journaliste et directeur adjoint 1985-1990

«Je suis arrivé exactement au moment où on a pris la décision de faire de *La Liberté* un journal "normal", raconte Lucien Chaput. Entré au service de *La Liberté* en tant que journaliste «très exactement le 14 janvier 1985», Lucien Chaput en est devenu plus tard le directeur adjoint (notre photo rappelle comment l'annonce avait été faite dans le journal), alors que Bernard Bocquel en était le directeur et rédacteur en chef.

«Avant, se souvient-il, le journal était gratuit. Il y avait une liste de gens qui le recevaient à la maison, mais sans payer pour. Et chaque année, on organisait l'opération Coup de pouce pour combler le manque à gagner. Fonctionner de cette façon coûtait une fortune en frais de poste et d'imprimerie. Et il n'y avait pas moyen de tenir à jour la liste de ceux qui recevaient le journal. Je me souviens que Roland Stringer avait interviewé le botteur des Blue Bombers, Cameron (tiens! Il est d'ailleurs toujours le botteur des Blue Bombers!), qui lui avait dit: "*La Liberté*, je connais ça, on reçoit ça chez nous!" Il avait acheté la maison de sa belle-mère, une francophone, et le journal continuait d'être livré à cette adresse, même si plus personne dans la maison ne lisait le français! On a donc pris la décision d'en arriver à une formule d'abonnements payants.

«Ces années-là ont permis de stabiliser les finances et de monter une vraie liste d'abonnés. On était en pleine croissance malgré le fait qu'il fallait développer les abonnements. C'est là qu'on a développé des stratégies pour aller chercher de la publicité locale et faire des cahiers spéciaux. C'est aussi à ce moment-là qu'on a fait de *La liberté* un journal plus "professionnel".

«Dans ces années-là, on s'est aussi rendu compte que notre raison d'être dépendait des lecteurs. Tu te demandes toujours quel devrait être le contenu idéal; tu passes par différentes étapes. En 1985, la francophonie institutionnelle prenait beaucoup de place; au fil des ans, on s'est rendus compte que la Société franco-manitobaine était un groupe parmi d'autres, et que si on couvrait son assemblée annuelle, c'était tout aussi important de couvrir celles des caisses populaires. Le défi de *La Liberté*, c'est de donner leur dû à toutes les régions et à tous les intérêts.»



KARINE BEAUDETTE

Stagiaire, 1988-1990
Journaliste, 1991-1996

«J'ai manifesté de l'intérêt pour le journalisme quand j'étais encore au secondaire. *La Liberté* avait offert un atelier dans la province et j'avais bien aimé ça.

J'ai été formée par Bernard Bocquel, directeur du journal à l'époque. Je me rappelle que j'avais un peu peur de lui car il était très stricte. Mais ça a porté fruit. À la fin de l'été, quand je retournais à l'école, il me disait: «Y'a de l'espoir, Karine!». Alors je savais que j'avais fait du bon travail.

Plus tard, quand je suis devenue journaliste à plein temps, je me souviens que Sylviane, la directrice actuelle, était un peu jalouse (rire) car je recevais parfois des mots de remerciements des gens sur qui j'avais écrit des articles. Ça, c'est quelque chose qui m'a toujours fait chaud au cœur. Mais il faut dire que j'étais une journaliste gentille; je n'aimais pas tellement chercher la brouille.

J'ai aimé mon travail à *La Liberté* parce que c'est un petit journal. J'avais l'impression de faire une différence, de contribuer directement à ma communauté. D'ailleurs, quand j'ai décidé de m'en aller, j'ai eu de la misère à quitter parce que tout le monde me disait que j'étais la seule vraie Manitobaine à faire partie de l'équipe. C'est peut-être vrai mais je crois que les gens qui travaillent au journal aujourd'hui, même s'ils ne sont pas originaires d'ici, comprennent bien les enjeux de la communauté et qu'ils travaillent pour elle.»



CAROLE ROBIDOUX

Typographe, 1990-1991

«Mon travail de typographe consistait à prendre les textes écrits par les journalistes et les formater à l'ordinateur. J'imprimais ces textes qu'on découpait ensuite et qu'on collait avec de la cire collante sur les maquettes autour des annonces. C'était moi aussi qui tapait les textes des annonces et qui faisait les cadres. Ensuite, mon collègue Gilbert Painchaud les montait à la main sur les maquettes. J'avais obtenu cet emploi parce que je voulais pratiquer à l'ordinateur.

Le rythme de travail dans un journal, c'est vraiment différent. Par exemple, aujourd'hui je travaille à la Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys; je fais mon 9 à 5 et c'est fini. Mais à La Liberté, c'était différent. On n'avait pas vraiment d'horaire, du moment que l'ouvrage était fait. Par contre, le mercredi, le jour où on finissait de monter le journal avant de l'envoyer à l'imprimerie, on travaillait facilement jusqu'à 8 ou 9 heures le soir, et parfois même plus tard. Beaucoup de gens pensent que faire un journal, c'est juste taper des textes, mais c'est beaucoup plus que ça.

Mon emploi de typographe m'a permis d'en apprendre gros sur les principes du graphisme. Par exemple, au début, quand je faisait les annonces, Gilbert me disait de grossir certaines lignes ou de souligner certains mots. J'ai compris comment on peut vraiment attirer le regard sur certains aspects pour inciter ensuite les gens à lire l'annonce.»

Abonnez-vous et devenez la famille chanceuse du 85e!

Célébrez notre 85e anniversaire avec nous. Abonnez-vous ou réabonnez-vous avant le 31 décembre 1998 et courez la chance de gagner un grand prix familial ou encore un des 20 Bérard qui seront tirés le 5 janvier 1999.*

La LIBERTÉ 85 ans
Je le vis, je le lis

Notre grand prix : un ensemble-cadeaux qui permettra à la famille gagnante de participer à toutes sortes d'activités en 1999.
La famille chanceuse du 85e gagnera :

un abonnement familial d'un an au **Sportex**
un abonnement familial d'un an à un **mini-centre CRÉE**
un abonnement familial d'un an au **Club La Vérendrye**
un abonnement familial d'un an au **Marais Oak Hammock**
un abonnement familial d'un an au **Centre Fort Whyte**
un abonnement familial d'un an à **l'Alliance française**
un abonnement familial d'un an à **Envol 91.**
un abonnement d'un an au ***Journal des jeunes***
un laisser-passer familial du **Festival du Voyageur** pour le festival de 1999
des montres pour les membres de la famille, gracieuseté de **À Point Promotion**
un certificat-cadeau d'une valeur de 100 $ de **l'agence de voyages Ultra D'Eschambault**
Deux t-shirts (enfants) et deux casquettes (adultes) du **Conseil jeunesse provincial**
une ronde de golf gratuite pour la famille, ainsi que 25 % de rabais au restaurant le même jour, de la part du **Parcours de golf La Vérendrye**
des coupons-rabais du **Club de golf de la Rivière-aux-Rats**
un exemplaire de tous les livres à paraître en 1999 de la part des **Éditions du Blé**
une copie de tous les livres à paraître en 1999 de la part des **Éditions des Plaines**
deux films gratuits au festival **Cinémental**

Vingt autres personnes pourront gagner
une œuvre **signée Réal Berard!**

Depuis 1913, les francophones du Manitoba se reconnaissent dans La Liberté, le compagnon indispensable pour être au courant de ce qui se passe chez nous.

Faites comme des milliers de fidèles abonnés: recevez La Liberté à la maison.

Toutes les personnes qui s'abonnent, se réabonnent ou abonnent quelqu'un d'autre entre le 10 avril et le 31 décembre 1998 sont admissibles à ce tirage.

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Et en vous faisant parvenir mon abonnement au plus tard le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage.

Nom: ____________ Prénom: ____________
Adresse: ____________
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste: (libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U. et outre-mer: 125 $

Je veux abonner un.e ami.e

Et en vous faisant parvenir ce coupon avant le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage, ainsi que la personne que j'abonne.

Nom: ____________ Prénom: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste: (libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
Les coordonnées de la personne que j'abonne:
Nom: ____________ Prénom: ____________
Adresse: ____________
Ville: ____________ Province: ____________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U. et outre-mer: 125 $

Gens d'ici

Propre, propre, propre

Carole THIBEAULT

Les élèves et le personnel de l'école Saint-Jean-Baptiste ont certainement déjà remarqué Gilbert Dionne en train de laver le parquet ou de réparer une fuite d'eau. Maintenant tout ce beau monde aura la chance de le voir encore plus souvent puisque le concierge vient d'être embauché à temps plein pour le compte de l'école.

«J'ai travaillé pendant sept ans à mi-temps pour l'école et pour le Paradis des pionniers, indique Gilbert Dionne. J'aimais bien ce que je faisait chez les aînés mais avec mon emploi à temps plein, je n'ai plus vraiment le temps.»

Le travail de concierge en est un très occupé et grandement varié. C'est d'ailleurs ce qui motive le résidant de Saint-Jean-Baptiste. Ses fonctions le rendent entre autres responsable du ménage de la bibliothèque, du gymnase, du local des arts ménagers ainsi que de quelques bureaux. Celui qui a le privilège d'être le premier à mettre les pieds dans l'école chaque matin doit en plus se transformer en plombier et en menuisier, au besoin.

«J'aime mon travail à cause de la variété, précise Gilbert Dionne. D'une journée à l'autre, tu ne sais jamais ce qui va arriver. On a beau planifier nos journées, les priorités peuvent changer vite. Par exemple, si tout à coup il y a un problème avec la fournaise, tout ce que tu avais prévu de faire vient de sauter.»

Mécanicien pendant plus de vingt années, Gilbert Dionne a quitté ce métier il y a sept ans pour devenir concierge. «Je trouvais que le métier de mécanicien changeait beaucoup trop vite. Être concierge, c'était un nouveau défi et jusqu'à maintenant, tout va très bien.»

INNOVATIONS

Une foire pour grands débrouillards

Vous avez inventé le «Système D» et êtes de ceux qui croient que tout problème a une solution? Alors la Foire des inventeurs vous attend.

Anie CLOUTIER

Inventeurs inspirés, "patenteux" imaginatifs et Gaston Lagaffe en tous genres, votre heure de gloire est arrivée! En effet, la seconde édition de la Foire des inventeurs est à nos portes. L'événement, qui se déroule les 19 et 20 juin à Winnipeg, accueillera cette année plus de 50 inventeurs des quatre coins du Canada et même de l'Europe.

Affecté au service à la clientèle et responsable des services en français chez Princess Auto, Serge Balcaen est aussi un des organisateurs de l'événement. «Beaucoup de nos clients sont des agriculteurs, explique-t-il. Ils patentent toutes sortes de choses. C'est un peu pour eux qu'on a organisé la première foire des inventeurs l'an passé. On a lancé le mot dans nos circulaires, à travers nos clients et c'est devenu une grosse affaire. On était un peu surpris par le nombre de gens de Winnipeg et des alentours qui se sont déplacés pour venir voir ça!»

Devant le succès remporté par la première édition de la Foire des inventeurs, Serge Balcaen et son employeur ont décidé de rééditer l'exploit, cette fois, sans ménager leurs efforts. «Sans vraiment faire de publicité, on a réussi à attirer 42 inventeurs l'an passé, continue Serge Balcaen. Cette année, on a contacté les médias. On a déjà plus de 50 inventeurs amateurs et il reste encore deux semaines avant la date limite pour les inscriptions! Les organisateurs de la Minnesota Inventor's Congress, l'autre grande foire dans l'Ouest, nous disent qu'après deux ans on est aussi gros que certaines foires qui existent depuis bien plus longtemps.»

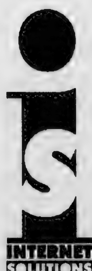
L'événement se déroulera sous la grande tente plantée devant le 535, chemin Panet. Les inventeurs pourront inscrire leur invention dans l'une des cinq catégories: ferme, industriel, transport, domestique ou "pour le plaisir". Six juges indépendants (deux ingénieurs, trois professeurs de sciences et un juge invité) détermineront les gagnants. La date limite pour s'inscrire est le 1er juin. Renseignements: Serge Balcaen au 667-4630, poste 334.

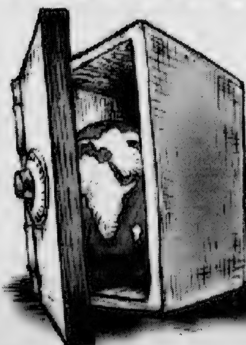


photo: Anie Cloutier

«On a 7 000 $ en prix à gagner», indique Serge Balcaen.







Les semences un mois en avance

Un peu de neige, un peu de pluie, un peu de n'importe quoi, pourvu que ce soit humide disaient les fermiers il y a deux semaines. Maintenant, ils sont prêts.

Pascal DUBÉ

Les agriculteurs savent qu'en semant tôt ils augmentent leur chance d'obtenir de bonnes récoltes. Un hiver doux et un mois d'avril plutôt sec pour permettre aux champs de se drainer, suivi de quelques pluies au début du mois de mai: voilà des conditions idéales pour les semences. Et c'est justement les conditions que l'on observe à travers la province.

Si Brandon a reçu près de six pouces de neige les 4 et 5 mai, la région de Somerset a été plutôt épargnée, recevant seulement quelques centimètres de pluie. «Les conditions sont très bonnes à l'heure actuelle, affirme l'agronome Réjean Picard, c'est même presque idéal. Nous sommes beaucoup plus avancés que la normale alors que presque toutes nos céréales sont déjà en terre.»

Pour le lin et le canola, ça ne devrait pas tarder non plus. «C'est toujours préférable de semer plus tôt, confirme Réjean Picard. Cela nous permet de devancer les maladies et augmente également le potentiel de rendement. Une bonne chose pour les agriculteurs qui s'inquiètent des bas prix des céréales.»

Dans la vallée de la Rouge, les agriculteurs sont sans aucun doute les plus avancés dans leurs semailles. «J'évaluerais à 80 % l'ensemble des céréales qui ont été semées jusqu'à maintenant, estime Paul Parent de chez Parent Seed Farm de Saint-Joseph. Nous sommes au moins un mois à l'avance sur l'an dernier alors que nous étions aux prises avec l'inondation du siècle.»

Les agriculteurs ont profité de conditions excellentes pour leur terre alors que les terrains ont beaucoup séché en avril. «L'agriculture, c'est 80 % de Mère Nature et 20 % d'administration, raconte Paul Parent. Par exemple les dernières pluies vont faire beaucoup de bien au canola et au lin qui ont de plus petites graines. Cela va les aider à pousser rapidement.»



Archives La Liberté

Les conditions climatiques ont grandement aidé les fermiers à prendre de l'avance cette année dans leurs semences.

Dans la région d'entre-les-lacs, les semeailles sont beaucoup moins avancées, mais les cultivateurs se disent encore loin en avance sur bien d'autres années. «Dans notre cas, nous devons attendre plus longtemps pour éviter les gels, explique l'agronome Daniel Roche. Malgré tout, certains agriculteurs ont déjà pris de l'avance.»

La région d'Entre-les-lacs a reçu plus de pluie que les autres au mois d'avril. «La plupart des champs ont toujours quelques endroits où la terre est trop humide et n'est pas prête à être semée, explique Daniel Roche de Fisher Branch. On évalue à 15 % ou 25 % l'ensemble des céréales qui ont été semées sur le territoire.»

La LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

MONDE RURAL ET AGRICOLE

Une maîtrise en développement rural

Au Manitoba, le monde rural est au cœur du développement économique. Le Forum de développement rural avait justement pour but de donner de nouvelles idées aux intervenants de ce secteur.

Carole THIBEAULT

L'Université de Brandon offrira à compter de l'automne prochain un nouveau programme de maîtrise en Développement rural. Cette annonce a été l'un des points saillants du Forum sur le développement rural qui s'est déroulé au centre Keystone de Brandon du 30 avril au 2 mai. Les organisateurs estiment à plus de 8 000 le nombre de personnes qui ont assisté à la sixième édition de cet événement de plus en plus populaire.

«La création de ce programme de maîtrise est une très bonne nouvelle pour le milieu, commente un conseiller en développement économique au ministère du Développement rural, Léo Prince. D'abord, je crois que c'est une première au Canada. Ensuite, ça veut dire qu'on va former des professionnels qui ont reçu de l'éducation concernant directement le développement rural.»

Le Forum constitue l'événement annuel par excellence pour les entrepreneurs, fermiers et représentants municipaux venus échanger et partager sur le développement de leur communauté. Le Forum de cette année portait d'ailleurs plus spécifiquement sur l'entrepreneurship chez les jeunes ainsi que sur le développement des communautés du nord. Plus de 25 ateliers ont été donnés, en plus de la foire commerciale et de la foire gourmande sur les produits manitobains.

> *«Il est temps que le CDEM commence à se faire connaître.»*

Des Franco-Manitobains ont aussi été remarqués favorablement lors de l'événement alors que Christine Tessier, Ryan Lussier, Philippe Letourneau et Daniel Filion de l'école communautaire Réal-Bérard de Saint-Pierre-Jolys ont mérité la médaille d'or dans un concours pour jeunes entrepreneurs. La Corporation de développement communautaire Chaboillé a aussi été reconnue pour avoir permis à ses employées de suivre un cours de service à la clientèle. «J'ai suivi le cours et ensuite on l'a offert à une vingtaine de commerçants de Saint-Pierre, explique l'agente de développement économique Muriel Bugera. C'est important pour le tourisme de s'assurer que les gens donnent un bon service.»

Le Conseil des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) participait pour la première fois au Forum. «Le CDEM a atteint une certaine maturité en ce qui concerne son organisation et il commence à être temps qu'on se fasse un peu plus connaître, explique le commissaire industriel, Maurice McCarthy. On a monté un kiosque pour démontrer que le CDEM fait aussi partie du développement économique de la province et qu'on le fait en se basant sur la joie de vivre des Canadiens français.»

CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE DE SAINT-BONIFACE

Les affaires vont bien

Carole THIBEAULT

«La Chambre de commerce a eu une année incroyablement chargée, lance la présidente, Julie Turenne-Maynard. En plus de s'occuper de nos gros dossiers comme Destination Saint-Boniface et Rues Principales, on a conclu des alliances stratégiques, et travaillé au marketing et au recrutement. Il y aussi tous les autres dossiers que j'ai mentionnés dans mon rapport annuel.»

Rassemblés au Club La Vérendrye le 12 mai pour l'assemblée générale annuelle, les membres de la Chambre de commerce ont aussi pu avoir un avant-goût des défis qui attendent leur assocation au cours de la prochaine année.

«D'abord, on a mis sur pied un conseil d'administration séparé pour le projet de Rues principales, souligne Julie Turenne-Maynard. On a fait ça car ça prenait beaucoup trop de temps aux membres de la Chambre. Ça va donc nous permettre de mettre nos énergies ailleurs. Entre autres, on veut améliorer notre service aux membres, travailler à la venue des Jeux panaméricains et sur le dossier du pont Provencher.»

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface compte tout près de 200 membres, ce qui, pour Julie Turenne-Maynard, représente une grande amélioration. «On a de plus en plus d'entrepreneurs et de commerçants, indique-t-elle. C'est encourageant car il y a neuf ans, quand la Chambre de commerce a été fondée, le membership était surtout composé d'institutions comme le Collège universitaire de Saint-Boniface et la Caisse populaire.» Mettre sur pied un bulletin d'information, des sessions de maillage et une foire commerciale où les membres pourront échanger sont parmi les plans de la Chambre au cours de la prochaine année.

En raison du projet Rues principales, des changements au personnel ont aussi dû être apportés. L'administrateur-coordonnateur, Norman Dupas, quitte pour se consacrer uniquement à Rues Principales. Mikel Côté, directeur des Éditions du Blé, prendra sa relève à la Chambre de commerce à raison de 25 heures par mois. La secrétaire, Christiane Méthot, demeure à son poste, aussi à temps partiel.

EMPLOIS D'ÉTÉ

La solution pour tous vos travaux

Cet été, faites comme des milliers d'autres, embauchez un étudiant! C'est simple, efficace et abordable.

Pascal DUBÉ

Plus de 100 000 étudiants des niveaux secondaire, collégial et universitaire au Manitoba cherchent un emploi d'été.

Après seulement une semaine, les centres d'emploi pour étudiants affichaient plus de 1 200 demandes, soit près du double de l'an dernier. Les organisateurs espèrent dépasser le nombre record de 7 592 emplois comblés en 1997, alors que l'emploi des jeunes a été en hausse en raison des inondations. À Winnipeg, 4 242 jeunes avaient trouvé un emploi.

«Les employeurs peuvent nous téléphoner pour nous faire part de leurs besoins», rappelle l'agente de placement Marjolaine Guay.(1)

Cette année, dit-elle, la demande est forte dans les secteurs de la vente au détail et pour les ouvriers de la construction.

Le gouvernement du Canada investit 120 millions $ dans son programme d'emplois d'été, afin de donner des emplois à plus de 60 000 étudiants au Canada.

Cinémental figure parmi les employeurs intéressés à embaucher un étudiant. «Le programme vient nous aider à financer le salaire d'un étudiant ou d'une étudiante pour l'été, mentionne le président, François Tremblay. Les candidats devront faire preuve d'initiative en plus de posséder de l'entregent. La personne sélectionnée sera responsable de préparer une campagne de financement pour l'organisme.»

À l'Hôpital de Saint-Boniface, on recherche une personne avec de l'initiative en plus d'un bon sens des responsabilités. «C'est la première fois que le service des bénévoles recevra l'aide d'un étudiant, déclare le coordonnateur du service, Gerry Tessier. La personne choisie s'occupera du recrutement des bénévoles étudiants, de la coordination du service et d'assurer le suivi. Ce sera une bonne expérience de travail.»

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) est quant à elle à la recherche d'un peintre pour l'été. «Tous les ans, nous profitons de ce programme pour engager un étudiant, affirme la directrice adjointe au transport et à l'entrerien, Lorraine Rozière. Cela permet à un étudiant de gagner de l'expérience sur le marché du travail.»

1998 marque le 30e anniversaire du programme Embauchez un étudiant.

(1) Vous pouvez rejoindre le Centre des ressources humaines pour jeunes et étudiants au 983-5520 à Winnipeg et dans le bureau des Ressources humaines le plus près de chez-vous.

SUIVI AU FORUM DES GENS D'AFFAIRES

Un comité sera formé bientôt

Carole THIBEAULT

Développer un réseau touristique francophone pancanadien constitue l'une des principales recommandations émanant du deuxième Forum des gens d'affaires francophones tenu en février à Winnipeg. Maintenant, les francophones du pays doivent se donner les moyens pour mettre en œuvre ces recommandations. Le 19 mai, des délégués de chaque grande région du pays se réuniront à Ottawa pour valider formellement un nouveau plan stratégique développé à cet effet.

Les premières démarches ainsi que le plan stratégique ont été entrepris par le Comité national de développement des ressources humaines de la francophonie (CNDRHF), conformément à la demande des 400 participants au Forum. Toutefois, la mise en œuvre concrète des recommandations devrait provenir d'un comité de suivi formé de représentants de toutes les provinces.

«Le CNDRHF avait pour but de nous mettre sur la piste», explique Maurice McCarthy. Commissaire industriel pour le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), il fera partie du groupe de délégués responsable d'accepter le plan stratégique.

De plus, tout indique que Maurice McCarthy sera le représentant du Manitoba sur le prochain comité de suivi qui devrait être formé sous peu. «Il a été entendu que toutes les stratégies proposées doivent tenir compte des recommandations, soutient-il. Mais le plus important dans tout ça, c'est qu'il faut qu'on mette sur pied le comité de suivi et qu'on lui assure le financement nécessaire pour faire son travail.»

En plus du réseau touristique pancanadien, le comité de suivi devra également donner un coup de main aux différentes région pour instaurer des initiatives plus locales. Le Forum des gens d'affaires francophones a donné lieu à 51 ententes entre individus et entreprises de partout au pays. Les suivis à ces ententes ne relèvent toutefois pas du futur comité mais des partenaires.

Si tout va bien, un suivi concret aux recommandations devrait avoir lieu dans le courant de la prochaine année. Moncton a été choisi pour accueillir le prochain Forum en 1999.



DIRECTEUR ou DIRECTRICE DE FINANCES

La Caisse populaire:
- La Caisse populaire La Vérendrye gère un actif de 60 millions de dollars et offre des services financiers à 7 000 membres.

Fonctions
- Responsable de planifier, d'organiser et de contrôler l'ensemble des activités financières courantes de la caisse populaire.

Exigences
- Expérience pertinente dans une institution financière, préférablement une caisse populaire;
- Formation postsecondaire (minimum 4e ou 5e année en comptabilité, C.G.A, C.M.A., Bachelier en commerce, Programme d'études en gestion CUIC) ou une combinaison de scolarité et d'expérience équivalente;
- Habileté d'effectuer des travaux d'analyse et faire des recommandations appropriées dans le domaine de la gestion financière;
- Personne autonome faisant preuve d'initiative, d'un bon sens d'organisation personnelle et de travail d'équipe;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, tant oral qu'à l'écrit.

Conditions de travail
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 22 mai 1998** avec la mention "Personnel et confidentiel" à:

M. François Tétrault, directeur général
La Caisse populaire La Vérendrye Ltée
1 - 130, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

Hydrogéologue

Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)

Agriculture et Agro-alimentaire Canada

Edmonton (Alberta)

Poste offert aux personnes résidant en Ontario et dans l'Ouest du Canada.

Nous acceptons présentement des candidatures pour un poste d'hydrogéologue au sein de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), agence faisant partie d'Agriculture et Agro-alimentaire Canada, à Edmonton, en Alberta. Vous devrez effectuer des enquêtes géologiques afin de déterminer les meilleurs emplacements pour les puits et d'autres projets d'ingénierie liés aux ressources en eau. De plus, vous ferez des recherches et des évaluations en ce qui a trait aux caractéristiques, aux conditions et aux processus géologiques et hydrologiques de manière à prévoir les effets climatologiques sur les niveaux d'eau souterraine et les conditions d'apport d'eau. Vous aurez également à effectuer des études stratigraphiques et lithologiques afin de repérer les réserves d'eau souterraine. Vous toucherez un salaire annuel variant entre **43 754 $** et **52 769 $**.

Vous devez posséder un diplôme décerné par une université reconnue en sciences de la terre, en géologie ou en géologie appliquée avec spécialisation en hydrogéologie. Il vous faut avoir déjà effectué des études géologiques sur les eaux souterraines et posséder de l'expérience sur le terrain en matière d'exploration et d'évaluation de ces eaux. Une préférence pourrait être accordée aux candidates et candidats ayant des antécédents en modélisation des systèmes naturels. Enfin, vous devez consentir à voyager et détenir un permis de conduire valide de classe 5 ou alors avoir la capacité équivalente de vous déplacer.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

La liste des candidatures retenues pourrait être utilisée afin de pourvoir des postes semblables dans l'Ouest du Canada. Si vous désirez en savoir plus long sur l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), visitez notre site Web à http://www.aceis.agr.ca/pfra/

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ d'ici le **20 mai 1998**, en indiquant clairement votre citoyenneté et en mentionnant en quoi vous répondez aux exigences susmentionnées ainsi que le numéro de référence **REA7747SM13**, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, pièce 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3. Télécopieur : (403) 495-2098; courriel : pscedm@psc-cfp.gc.ca**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape.

La préférence ira aux personnes de citoyenneté canadienne.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour plus de renseignements sur les postes offerts dans la région, visitez notre site Web à http://www.psc-cfp.gc.ca/jobs.htm



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canadä

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

ASSISTANT.E ADMINISTRATIF.TIVE

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 (DSFM) sollicite des candidatures au poste d'assistant.e administratif.tive.

Le poste d'assistant.e administratif.tive comprendra entre autres les tâches suivantes :

- ✓ assurer la gestion du personnel non-professionnel (auxiliaires, secrétaires d'écoles, bibliotechnicien.nes et personnel de soutien au bureau divisionnaire);
- ✓ assister l'équipe de direction générale à assurer les suivis aux réunions de la CSFM et de ses comités (préparer les ordres du jour, préparer la documentation requise, faire les recherches d'information, etc.);
- ✓ participer à l'élaboration et à l'implantation des politiques divisionnaires;
- ✓ rédiger et réviser les bulletins d'information, les communiqués à l'intention du personnel, des médias et des parents;
- ✓ organiser des conférences de presse et répondre aux demandes d'information provenant du personnel administratif, des parents et des médias.

La personne choisie travaillera sous la direction du directeur général et devra posséder :

- ✓ la maîtrise de la langue française orale et écrite;
- ✓ d'excellentes habiletés en communication;
- ✓ la capacité de travailler en équipe;
- ✓ une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine.

L'entrée en fonction est prévue pour le 1er août 1998.

Toute personne intéressée à ce poste devra soumettre sa candidature et son curriculum vitae, **avant le 12 juin 1998**, auprès de :



Monsieur Léo Robert,
directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407



BANQUE NATIONALE DU CANADA

recherche un(e)

secrétaire-caissier(ière)
à temps plein (37 1/2 h par semaine)

Vous devez avoir au moins six mois d'expérience pertinente acquise en succursale ou toute autre combinaison d'études et d'expérience jugée équivalente pourra être prise en considération.

Rémunération: selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur.

Entrée en fonction: Immédiatement.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae ou compléter un formulaire de demande d'emploi **avant le 28 mai 1998** à:

Gaby Carrière
Banque nationale du Canada
C.P. 126
179, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4



Courtier d'assurances
est à la recherche d'un(e)
employé(e) BILINGUE (français-anglais)
pour un poste permanent

Fonctions:
- Commis de bureau
- Réceptionniste
- Vente d'Autopac

L'entrée en fonction: immédiate.

Date d'échéance pour faire demande: le 19 mai 1998.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Assurances Desaulniers
390, boulevard Provencher
Unité B
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H1
ou par télécopieur: 233-4434

THE VAN BELLEGHEM FRENCH IMMERSION PRE-SCHOOL INC.

est à la recherche d'un.e

enseignant.e
(poste à demi-temps – 50 %)

Qualités requises:
- une bonne connaissance des deux langues officielles;
- un certificat en Child Care Worker 2 fortement recommandé.

Entrée en fonction: septembre 1998

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné de deux références **d'ici le vendredi 29 mai** à l'adresse suivante:

Mme Rachel DeGagné
École Van Belleghem
10, chemin Vermillion
Winnipeg (Manitoba)
R2J 2T1

SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE RÉCEPTIONNISTE, (bilingue) AY2

Commission de la fonction publique du Manitoba. Direction des programmes des ressources humaines. Winnipeg (Manitoba). N° de concours : 170398. Échelle de salaire : de 24 076$ à 27 310 $ par année. Date de clôture : le 22 mai 1998.

Qualités requises : La personne choisie doit posséder d'excellentes aptitudes pour la communication orale et écrite en français et en anglais. Elle doit bien connaître Microsoft Word et Paradox. Elle doit avoir plusieurs années d'expérience démontrant une progression des responsabilités en secrétariat, la capacité de travailler sous pression et d'interagir efficacement avec le public. Elle doit avoir fait la preuve de ses compétences en orthographe et grammaire et posséder un haut niveau de précision. Elle doit être en mesure de travailler de façon autonome ainsi qu'en équipe.

Fonctions : Pour ce poste, il faut une personne bilingue afin d'offrir un service de réception au bureau d'accueil de la Commission de la fonction publique, et de secrétariat à la Direction des programmes des ressources humaines. Cette personne sera chargée des tâches suivantes: dactylographie, lecture d'épreuves, traitement de la correspondance reçue et à expédier, classement et saisie de données. Elle devra également fournir des renseignements sur les possibilités d'emploi au public, tenir à jour l'inventaire des postes de durée déterminée, dactylographier les offres d'emploi en français et enregistrer le message vocal pour 1-2-3 Accès et fournir aux employés des attestations d'emploi pour les établissements financiers.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Commission de la fonction publique du Manitoba
Direction des programmes des ressources humaines
155, rue Carlton, bureau 935
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Télécopieur. : (204) 945-1486

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

Manitoba

SPÉCIALISTE EN ORTHOPÉDAGOGIE (FRANÇAIS) - CRC, Ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle, Direction de la mise en œuvre des programmes, Winnipeg. Numéro de concours : 16211. Échelle de salaire : 46 961 $ à 59 614 $. Date de clôture : le 2 juin 1998.

Qualités requises : La personne choisie détiendra un brevet d'enseignement valide, un brevet d'enseignement à l'enfance en difficulté et au moins cinq années d'expérience récente en orthopédagogie, dont de l'expérience aux niveaux primaire, intermédiaire et secondaire. Les caractéristiques essentielles sont d'excellentes aptitudes de présentation et de communication, une grande connaissance d'une vaste gamme de stratégies d'apprentissage pour les élèves, de méthodes d'évaluation et de stratégies pédagogiques, dont la pédagogie différenciée. Une expérience avec les élèves à risque, les élèves ayant des difficultés d'apprentissage et les élèves ayant des besoins spéciaux est également essentielle.

L'expérience dans la facilitation de groupes d'adultes et la compréhension de l'éducation basée sur les normes, des processus de planification et des modèles efficaces de développement du personnel sont des caractéristiques souhaitables. La personne choisie devra également être en mesure de se déplacer dans tout le Manitoba.

Les curriculum vitae doivent comprendre une énumération des connaissances et de l'expérience dans les domaines susmentionnés.

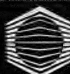
Fonctions : Cet emploi représente une occasion stimulante pour un enseignant ou une enseignante ayant de l'expérience en programmation pour les élèves dont les besoins d'apprentissage sont divers. Si vous êtes une personne très motivée qui travaille bien à la fois de façon autonome et au sein d'une équipe et qui veut faire en sorte que l'enseignement en classe soit différencié pour répondre aux besoins de tous les élèves, ce poste pourrait vous intéresser. Un détachement serait préférable.

À partir du début de l'année scolaire 1998-1999, la personne choisie travaillera en partenariat avec les orthopédagogues, les coordonnateurs de l'enseignement à l'enfance en difficulté, le personnel des écoles et les parents. Le spécialiste fournit leadership et orientation au personnel de la division scolaire pour élaborer les plans éducatifs personnalisés et mettre en œuvre les modèles de consultation et de collaboration en orthopédagogie.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Envoyez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 1181, avenue Portage, bureau 404, Winnipeg (MB) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Caisse populaire Provencher Ltée

Technicien ou Technicienne en micro-informatique

La Caisse populaire:

- La Caisse populaire Provencher gère un actif de 73 millions de dollars, offrant des produits et services financiers à ses 7 000 membres de ses 8 succursales situées dans la vallée de la Rivière Rouge au Manitoba.

Le profil recherché

- Maîtrise des langues françaises et anglaises;
- Aptitudes techniques pour solutionner les défis que représentent un réseau Windows NT à sites multiples de micro-ordinateurs;
- Esprit d'analyse, de synthèse de résolution de problèmes et agir à titre de personne-ressource en matière d'informatique;
- Fortes connaissances des logiciels, dont Word Perfect, Lotus 1-2-3, Windows 95, Excel, Word, Power Point.

Conditions de travail

- Les conditions de travail pour ce poste, qui sera situé au siège social de la caisse populaire à Saint-Malo, prévoient une rémunération concurrentielle de niveau 8 en plus des bénéfices usuels avantageux.

Entrée en fonctions

- Le plus tôt possible.

Pour poser votre candidature, faites parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel **avant le vendredi 29 mai 1998** à:

M. Christian Morassutti
Directeur administration et finances
Caisse populaire Provencher Ltée
Case postale 160, Saint-Adolphe (Manitoba) R5A 1A1

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

La prématernelle française et de francisation

LES CHOUETTES DE LORETTE INC.

recherche un(e)

ÉDUCATEUR(TRICE)
à temps partiel

Sommaire de l'emploi:

- développer la programmation pour les 3 et 4 ans;
- planifier et animer une variété d'activités pour chaque session.

Exigences:

- certificat TSE II ou TSE III;
- certificat premiers soins en vigueur;
- expérience au niveau préscolaire;
- bonne connaissance du français parlé et écrit.

Salaire: à déterminer

Contrat: début octobre 1998 à la fin mai 1999.

Pour plus d'information, contactez Collette au 878–3462.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 25 mai à l'adresse suivante:

Les Chouettes de Lorette Inc.
École Lagimodière
C.P. 130
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

DIRECTEUR.TRICE GÉNÉRAL.E
CLINIQUE YOUVILLE INC.

La Clinique Youville Inc. est un centre communautaire de soins infirmiers, fondé et financé par les Sœurs Grises du Manitoba et Santé Manitoba. Œuvrant à Saint-Boniface depuis sa création en 1984, la Corporation s'est vue établir un second centre d'opération à Saint-Vital en 1996.

La Clinique Youville Inc. offre une variété de soins primaires sous la direction d'un personnel infirmier afin de répondre aux besoins exprimés par la communauté, la famille, et l'individu. En concert avec son énoncé de Mission, la Clinique Youville Inc. promouvoit le bien-être par le biais de l'éducation, du soutien et de services infirmiers dans ses bureaux autant que dans la communauté en collaboration avec d'autres agences et les autres prestateurs de soins de santé. Les services des centres sont offerts dans les deux langues officielles sans porter de jugement, avec dignité, compassion et respect des personnes, quel que soit leur âge.

Notre firme a été retenue pour identifier des personnes professionnelles possédant les capacités exécutives, gestionnaires et administratives, et démontrant le leadership, la vision et la force de communication nécessaires pour guider stratégiquement l'organisation dans le futur, et la faire reconnaître comme le modèle d'excellence de la promotion de la santé et du bien-être dans la communauté.

Vous serez responsable de la liaison avec le Conseil, de la planification et de la mise en exécution de programmes, de la gestion de ressources humaines, du budget et de la finance, de la qualité de service, du développement communautaire, des relations publiques, des systèmes administratifs, et de l'intervention avec les agences du gouvernement.

Infirmier.ière professionnel.le, vous possédez en plus un brevet d'études supérieures. Vous êtes conversant.e dans le domaine des soins de santé communautaires. Vos habiletés en gestion et en administration sont exceptionnelles. Vous communiquez librement en français et en anglais. Votre engagement personnel et professionnel à ce poste serviront à promouvoir la Mission de la Clinique Youville Inc.

Si qualifié.e et intéressé.e, s.v.p. contactez en toute confidence:

M. Norbert B. Girardin, Président
Girardin et associés
444, avenue St. Mary, bureau 1505
Winnipeg (Manitoba) R3C 3T1
Téléphone: (204) 947–2500
Télécopieur: (204) 947–2323

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

DIRECTEUR.TRICE

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 (DSFM) est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École élémentaire Saint-Jean-Baptiste – M-8 (153 élèves)
Directeur.trice à 75 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- ✓ avoir d'excellentes habiletés en communication;
- ✓ posséder un brevet d'enseignement;
- ✓ avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- ✓ avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- ✓ avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- ✓ promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- ✓ de l'expérience en administration scolaire;
- ✓ un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 22 mai 1998** à :



Monsieur Gilles Normandeau,
directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878–9399 Télécopieur: 878–9407

SANTÉ en français
SERVICE DE RESSOURCES / RESOURCE UNIT

Santé en français est à la recherche d'une personne qui aidera à développer un centre de ressources communautaire en santé.

Énoncé de qualifications:

- diplôme de premier cycle universitaire ou l'équivalent en expérience connexe.

Expérience:

- expérience dans le domaine du service à la clientèle;
- maîtrise du français et de l'anglais parlé et écrit;
- excellente connaissance de la communauté franco-manitobaine;
- capacité de travailler en équipe;
- sens de l'organisation;
- habileté de travailler sous pression;

Atout:

- connaissance de l'informatique – WordPerfect ou Microsoft Office;
- connaissance de Windows 95;
- connaissance d'Internet.

Entrée en fonction: dès que possible.

Poste à terme ou contractuel

La personne doit pouvoir se déplacer dans le milieu rural Sud-Est.

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae par écrit **avant le 22 mai 1998** à:

Santé en français
400, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3C3

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

DIRECTEUR.TRICE

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 (DSFM) est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Saint-Georges – M-S4 (38 élèves)
Directeur.trice à 25 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- ✓ avoir d'excellentes habiletés en communication;
- ✓ posséder un brevet d'enseignement;
- ✓ avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- ✓ avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- ✓ avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- ✓ promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- ✓ de l'expérience en administration scolaire;
- ✓ un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 22 mai 1998** à :



Monsieur Gilles Normandeau,
directeur du personnel
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407



AVIS DE CONVOCATION

Réseau vous invite à son
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
le lundi 1er juin 1998 à 17 h 30
Salle tanière du Voyageur,
Club La Vérendrye

- affaires régulières;
- conférencière invitée;
- réception.

Postes à combler :
présidente, secrétaire,
conseillères (3)

Si vous désirez siéger au conseil d'administration de Réseau, communiquez dès aujourd'hui avec Michelle Freynet, au 254-2727.

Recyclez ce journal!

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

NOUVELLE BEBELLE! AEROTOR, service offert par les Jardins St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez au 237-7216.
318-

SPÉCIALISTE EN VIVACES et planification de vos parterres, services offerts aux Jardins St-Léon. Pour réserver votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste, composez le 237-7216.
331-

GARDERIE LICENCIÉE: 2 places disponibles fin juin jusqu'au début septembre près du Centre commercial de Saint-Vital. Josée 254-3684.
357-

COUTURE: Raccommodage, réparation, etc. Linge d'enfants et adultes. Berthe au 255-3710.
358-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. D.R.
363-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. L.L.C.L.
370-

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveurs obtenues. L.P.M.
371-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
372-

DIVERS: Mère de deux, non fumeuse, disponible pour garder les enfans préscolaires ou au niveau maternelle. Située près de l'école Provencher et Queen Elizabeth School. Composez le 235-0468.
374-

RECHERCHE

RECHERCHE: Gardienne francophone à temps plein. Débutant à la mi-août, chez nous à Fort Richmond, pour nos 3 enfants: 6 mois, 2 et 3 ans. Travaux ménagers. Appelez Lise au 261-3233.
340-

RECHERCHE: Nous voulons louer un chalet à la Plage Albert durant les deux dernières semaines du mois de juillet. Veuillez communiquer avec nous à frais virés en soirée au 1-306-545-6442.
362-

RECHERCHÉ: Plusieurs appartements pour des étudiants postsecondaires en stages d'été au Manitoba. Si vous avez une chambre ou un appartement à louer jusqu'au 31 août vous êtes priés de contacter Suzie au CDEM durant les heures ouvrables au 925-2320 ou le 1-800-990-2332.
375-

LA PRÉ-MATERNELLE «Les P'tits Loups» de Saint-Georges est à la recherche d'un(e) coordonnateur(trice) qui possède un TSEII ou III. Date limite: le 22 mai 1998. Envoyez le c.v. a/s: Les P'tits Loups, C.P. 159, Sainte-Georges (Manitoba) R0E 1V0.
376-

À VENDRE

À VENDRE: Maison de trois chambres à coucher près du Centre commercial Saint-Vital. Garage double, air climatisé, foyer, deux salles de bain, très propre. Possession immédiate. Composez le 255-2446. 86 900 $.
353-

À VENDRE: À Saint-Norbert. Maison de 3 chambres à coucher, grande cuisine, armoire en chêne, 1 130 pi^2, sous-sol fini avec chambre à coucher et salle de bain. Air climatisé, aspirateur central, garage isolé 22' x 18'. Cour 50' x 165'. 95 000 $. Composez le 269-3827.
354-

MAISON À VENDRE: 273, rue Notre-Dame. Lot 50' x 100'. Tout près de l'école Taché, en haut: 2 chambres à coucher avec 1/2 salle de bain. Premier étage: grand salon et dinette, grande cuisine, salle de bain. Sous-sol fini. 235-0688.
360-

VENTE PRIVÉE: Maison, 80, Ferland Bay (Lorette), 1 060 pi^2 avec 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, garage attenant 85 000 $. 878-2878.
361-

À VENDRE: Un robot-boulanger Black & Decker 1 1/2 lb à 2 lbs. 135 $. Un Cuisinier avec le robot culinaire de luxe Braun multifonctions 140 $. Les deux pour 275 $. Appelez au 257-5427.
366-

VENTE PRIVÉE: Saint-Laurent. Duplex moderne côte à côte sur 2.84 acres le long de l'Autoroute n° 6. 1 500 pi^2 l'unité: 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, sous-sol développé, garage. Sur rendez-vous au (204) 646-2353 entre 8 h et 16 h.
368-

À VENDRE: Plage Albert, maison mobile meublé. 3 chambres à coucher, air climatisé, vérenda avec moustiquaire, abris pour voiture et hangar. 28 000 $. Composez le 878-2455.
369-



CHALET À VENDRE: Deux chambres à coucher, 912 pi^2. Chambre du devant partiellement meublée et très ensoleillée. Salle de bain et douche moderne. Propriété riveraine. Terrain très dégagé avec grand jardin. La propriété comprend chalet d'invité et deux remises. Situé à 4 milles au sud de la plage de Saint-Malo. Endroit idéal pour la moto-marine et le ski de fond. Pour visiter appelez Ted au 233-6007.
378-

À LOUER

À LOUER: Appartement rue Aulneau et Despins, 1 chambre à coucher, 385 $ par mois services inclus, rez-de-chaussée, disponible le 1er mai. Propre et tranquille, service d'autobus en face. Composez le 255-1578.
301-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. 370 $ par mois, services inclus. Appelez le 233-6091.
303-

CHAMBRE À LOUER: près du Centre commercial Saint-Vital et des autobus. Personne non-fumeuse et tranquille. 325 $/mois tout compris (câble, stationnement, téléphone, laveuse, sécheuse, etc). Appelez au 254-3684. Disponible immédiatement.
328-

À LOUER: Chalet au Whitesands Estate près de Grand Beach. 3 chambres à coucher, salle de bain et douche, grande salle commune, tout équipé, atmosphère familiale, tennis et terrain de jeu pour enfants. Disponible du 1er mai au 1er octobre. Peut être loué par semaine préférablement 300 $ ou fin de semaine 75 $. Appelez au 233-3753.
336-

À LOUER: Grand appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Entrée privée, service de buanderie sur place, propre et tranquille. Libre le 1er juin, 445 $/mois comprend tous les services et stationnement. 255-1578.
342-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher et studio. 161, Dumoulin. Téléphone: 233-5087.
352-

À SOUS-LOUER: Garçonnière rénovée. 1er juin. 350 $/mois. À Saint-Boniface, près de l'Hôpital et parc Coronation. Le dépôt et le mois de juin déjà payé. Giselle (T) 786-9468 avant 17 h, (m) 233-1067 après 18 h.
359-

À LOUER: Saint-Boniface au 301, angle Enfield et Marion près de l'Hôpital, grands appartements rénovés de 1 chambre à coucher dans immeuble très propre et très tranquille. 412 $ et 424 $ comprend eau et chauffage. Pas d'animaux. Composez le 237-6436.
365-

À LOUER: Garçonnière pour les personnes âgées. Disponible immédiatement, au Chez Nous Inc., à 187, avenue de la Cathédrale. Propre et tranquille, près de la Cathédrale. Composez le 233-7761.
373-

Nécrologie

Marguerite Dupont, s.g.m.

Sœur Marguerite Dupont est décédée le 11 mai 1998, à la Maison provinciale des Sœurs Grises à l'âge de 75 ans.

Née à Saint-Georges (Manitoba) le 29 janvier 1923 de l'union d'Albert Dupont et de Fébronie Martin, elle était la troisième d'une famille de dix enfants dont deux religieuses, une Sœur Grise et une Fille de la Croix. Elle fut baptisée à peine trois heures après sa naissance.

À l'âge de 21 ans, Marguerite se diriga vers les Sœurs Grises, fit ses premiers vœux le 15 février 1947 et se consacra définitivement au service de Dieu par des engagements perpétuels le 15 février 1952.

Comme Marthe dans l'Évangile, sœur Dupont s'est dévouée avec joie en tant que cuisinière dans nos couvents de Saint-Norbert et de Saint-François-Xavier, ainsi qu'à la Maison provinciale, à l'Hospice Taché et à l'Hôpital Sainte-Rose-du-lac.

Femme de prière, sœur Dupont aimait rencontrer le Maître à différents temps de la journée. De plus, elle ne perdait jamais une minute. Bonne tricoteuse, les mailles devenaient sa prière, «tout mon travail est une prière» disait-elle. Le 11 mai, elle retournait doucement vers le Père après quelques mois de maladie.

Sœur Marguerite Dupont a été précédée par ses parents, Albert et Fébronie (Martin), sa sœur Évangéline et son frère Pierre. Elle laisse dans le deuil deux sœurs: Catherine et sœur Maria Dupont, fdlc, et cinq frères: Maurice (Jeanne), Isidore, André, Paul (Annette) et Jean.

Une liturgie de la Parole a été célébrée le 12 mai 1998 à 19 h 30 à la Maison provinciale des Sœurs Grises au 151, rue Despins. La messe de la Résurrection a été présidée au même endroit, le 13 mai à 10 h, par l'abbé Léo Couture.

La famille Dupont tient à remercier bien sincèrement les Sœurs Grises et le personnel à l'infirmerie de la Maison provinciale pour les bons soins donnés à sœur Marguerite. L'accueil, l'attention aux personnes, et les prières qui ont entourés leur sœur Marguerite les ont profondément touchés et soutenus pendant ces heures de séparation.

La direction des funérailles de sœur Marguerite a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233–4949 ou sans frais 1–888–233–4949.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

E.T.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

L.G.

Chronique RELIGIEUSE

CÉCILE LACHANCE
Laïque

La plus belle histoire de foi

Il était une *foi*, une *foi* sans pareille. Cette histoire se passe il y a environ 2 000 ans, traverse le temps jusqu'à nos jours et se continue aujourd'hui.

L'Évangile ne rapporte rien sur la naissance et la jeunesse de Marie. Mais nous savons que dès l'instant de sa conception, Marie fut exempte du péché. Elle était tout à Dieu. Hormis Jésus, c'est la plus belle personne de toute la création, de tout éternité. Marie, dans la liberté, a permis à Dieu, par l'Esprit-Saint, de s'incarner et ainsi de réaliser son plan de salut.

«Comment cela se fera-t-il puisque je ne connais point d'homme? Je suis la servante du Seigneur. Qu'il m'advienne selon ta parole.» Marie s'incline devant le mystère qui l'habite. Tout était loin d'être clair et c'est dans la foi pure qu'elle acquiesce à la Volonté de Dieu. La créature devient Mère de son Créateur. «Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous.» C'est l'ordinaire mêlé à l'extraordinaire, la naissance d'un petit enfant, mais quel enfant, le Fils de Dieu! «Bienheureuse toi qui as cru.» Silencieuse, elle accueille tous ces événements dans son cœur. «Ton enfant sera signe de contradiction. Un glaive transpercera ton âme.» C'est à n'y rien comprendre. «Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper des choses de mon Père?» Mais eux ne comprirent pas.

C'est dans l'ordinaire de la vie à Nazareth que Dieu habite notre quotidien et que Marie apprend à découvrir dans la foi qui est Jésus. Pour elle, élever Jésus c'est accepter de le donner, de s'en séparer. «Ils n'ont plus de vin. Faites tout ce qu'il vous dira.» Marie sait dans la foi que Jésus ne peut rien lui refuser et le vin coule à flots. «Ta mère, tes frères, tes sœurs sont là dehors qui te cherchent. - Voici ma mère, mes frères. Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là m'est un frère et une sœur et une mère.» Marie, la toute donnée, n'a fait que la Volonté de Dieu et toute sa vie a été vécue dans la foi.

«Femme, voici ton fils. Voici ta mère.» Devant cette nudité complète, cet échec humiliant, cette fin cruelle d'un Dieu crucifié, Marie se tient debout, devient mère de toute l'humanité en la personne de Jean. Devant l'impossible, tout est possible; devant la mort, la vie. C'est l'Heure de l'Église naissante. Marie est la première rachetée, la première croyante, elle tient tout, elle devient Mère de l'Église, don de l'Esprit Saint. Pour tout chrétien, Marie devient le modèle du cheminement dans la foi.

Cette belle histoire de foi se continue aujourd'hui à travers nos vies. Tout comme Marie qui a accueilli Jésus sans trop savoir, j'ai à laisser Dieu s'incarner en moi, l'accueillir, le contempler, le laisser agir, me laisser aimer, pour ensuite à l'exemple de Marie, le donner aux autres, le rayonner, le partager, le chanter, l'écouter, le chercher, le vivre à chaque instant.

«HEUREUX CEUX QUI CROIENT SANS AVOIR VU.»



T'es parent avec qui, toi?

Un service offert aux parents **abonnés** du journal *La Liberté*.

Envoyez-nous une photo de votre nouveau-né et les informations pertinentes à l'adresse suivante:

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Renseignements: 237–4823 ou 1–800–523–3355

Georges Harbottle

La maladie de la ligne jaune

«J'ai toujours donné de la misère à mon fils quand il avait son bicycle. Maintenant, c'est à mon tour.» Découvrez les plaisirs du tourisme à moto avec Georges Harbottle!

Carole THIBEAULT

Georges Harbottle de Saint-Georges n'en peut plus d'attendre. Dans un peu moins d'un mois, le 13 juin, il enfourchera sa motocyclette, son «bicycle» comme il dit, et prendra la clé des champs. La liberté de se laisser porter au gré du vent et des rencontres, c'est ce qui motive le motocycliste qui a découvert son hobbie il y a deux ans à peine. Des vacances bien méritées pour ce francophone semi-retraité, propriétaire de la compagnie d'assurances Powerview Agencies.

«J'ai déjà eu une moto quand j'avais 16 ou 17 ans, raconte Georges Harbottle. Mais j'étais bien trop dangereux; j'ai pris le fossé avec ça comme ça se peut pas. En plus, j'ai toujours donné de la misère à mon fils quand il avait son bicycle. Maintenant, c'est à mon tour.»

Tout a commencé il y a deux ans quand un ami amateur d'Harley Davidson, Yves Normandin, lui a proposé de partir pour un long voyage. Georges Harbottle n'a pas pu résister à cette offre qui était une façon pour lui de réaliser un vieux rêve.

C'est ainsi qu'il a fait l'acquisition d'une moto-touriste, un Aspen Cade de Honda. «Tout le monde riait de nous, se souvient-il. Le monde pensait qu'on était fous.»

«Le monde voit nos bicycles et ils viennent nous parler. Ils nous donnent des conseils sur les routes à prendre.»

Cette première aventure a mené les deux motocyclistes en Colombie-Britannique où Georges avait quelques connaissances. «Nous, quand on part, on n'a pas de plan, pas de cartes routières. On a une idée d'où on veut se rendre et du temps qu'on veut y mettre. C'est tout.

«Ce que j'aime le plus, poursuit-il, c'est le fait qu'on rencontre plein de gens. Le monde voit nos bicycles et ils viennent nous parler. Ils nous demandent d'où on arrive et où on s'en va. Et la plupart du temps, ils nous donnent des conseils sur les routes qu'on devrait prendre et les endroits qu'on devrait visiter. C'est bien mieux comme ça car on peut voir des choses qu'on n'aurait pas vues autrement. Nous les grandes autoroutes, c'est pas notre fort. On aime mieux rouler sur les routes panoramiques et les petits chemins. C'est bien plus beau.»

En 13 jours, l'équipée s'est rendue dans l'Ouest canadien pour ensuite piquer vers les États-Unis où elle a traversé le Washington, les autres États du nord-ouest américain, le parc Yellowstone au Wyoming et enfin remonter tranquillement vers le Manitoba.



photo: Carole Thibeault

Georges Harbottle: «Au début, tout le monde riait de nous. Le monde pensait qu'on était fous!»

Le 13 juin, Georges Harbottle se rendra seul au Wisconsin. Il ira rencontrer son copain de voyage à Milwaukee qui participe à une rencontre de propriétaires de Harley Davidson. Ensemble, ils prendront ensuite la direction de l'Est canadien: Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et les îles françaises Saint-Pierre et Miquelon. Ils espèrent parcourir ce trajet en un mois. «Maintenant que j'ai vu l'Ouest canadien, j'aimerais bien voir l'Est!», lance Georges Harbottle.

Avec une ou deux paires de jeans et quelques t-shirts dans ses valises, Georges Harbottle a bien hâte de se lancer à l'assaut des routes. Et s'il se permet de faire un peu de vitesse, le motocycliste aime aussi prendre son temps. C'est pas parce qu'on est en voyage qu'on doit se donner de la misère. «En général, on couche dans des hôtels. Et quand il pleut, on attend une journée de plus pour partir. Moi, ça ne me dérangerait pas de coucher dans une tente... mais il faut qu'il y ait un bain tourbillon et une piscine intérieure! Sinon, ça ne m'intéresse pas!»

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES ...

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

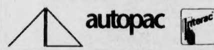
Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



Cet espace est à votre disposition!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

GÉRANT	
Gilles Chaput, FCA	926-7204
VÉRIFICATION & COMPTABILITÉ	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Marc Rivard, CA	926-7222
Pamela Dupuis, CA	926-7240
Elizabeth Maw, CA	926-7213
EXPERT-CONSEIL À LA PME	
Lucien Guénette, CA	926-7210
FISCALITÉ & IMPÔTS	
Arthur Chaput, CA, CFP	926-7202
Georges Picton, CGA	926-7205
CONSULTATION EN MANAGEMENT & MÉDIATION	
Charles Gagné, MPA, CMC	926-7206
PLANIFICATION FINANCIÈRE	
James Doer, CA, CFP	926-7215
INFORMATIQUE	
Travis Leppky, CA	926-7241
RELANCE, INSOLVABILITÉ & ARBITRAGE	
Bruce Caplan, CA, CIP	926-7207
Collin LeGall, CMA, CIP	926-7220
JURI-COMPTABILITÉ ET ENQUÊTES	
Raymond Desrochers, CA, CFE	926-7208
Russ Paradoski, CA, CFE	926-7214

Services de consultations en affaires

BDO
BDO Dunwoody
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
T. (204) 956-7200
F. (204) 926-7201
www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Couture Forest Cadieux Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, f.c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.

Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

SERVICES

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
LEON MORRISSETTE au **433-7257**
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach Tél.: 326-1351

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée
Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Téléphone: **433-7899**
ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.

Cet espace est à votre disposition!

Rose Marie Fiola
- Comptabilité
- Formation
- Déclarations de revenus

211, rue Watson, pièce 305
Winnipeg (Manitoba) R2P 2E1
(204) 633–8119

SERVICES

BRUNET *Monuments* Inc.
Troisième Génération
- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Cet espace est à votre disposition!

THE BATTERY MAN
Meilleur service! Meilleurs prix! Depuis 1986



BRETT DUSEIGNE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Spécialistes dans les batteries neuves et reconditionnées
Remise à neuf des alternateurs et des démarreurs.

1390, rue Saint-James
Winnipeg (Manitoba)
R3H 0L1
775–8271

针 灸 药



MARTIN JOYAL
D.Ac., D.M.C.
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087

Abonnez-vous à
LA LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba	
1 an	28, 50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
Ailleurs au Canada	
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________

Adresse: ____________